

« La Macronie commet une faute historique » :

P-03

Mélenchon dénonce « une violence insupportable » envers l'Algérie

44 foyers d'incendie maîtrisés

Les soldats du feu en première ligne

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 10 Août 2025//N° 1134// PRIX 20DA

Plan de réoccupation de Gaza

P-05

pp:02 et 03

L'Algérie dénonce et alerte la communauté internationale

Alger dénonce avec force les plans sioniste visant à réoccuper militairement Ghaza et à en expulser la population, rappelant que Ghaza reste une partie intégrante du territoire palestinien et que l'établissement d'un État palestinien souverain avec Al-Qods Echarif pour capitale est un droit inaliénable.



Transport et approvisionnement en carburant :

P-07

Sayoud veut renforcer la flotte Logitrans pour le Sud

P-02

10 août 1958
Huit heures
qui changèrent
la guerre



Soldes à Alger, entre attentes et stratégies

P-05

**Rue Hassiba Benbouali
les vitrines se font attendre**

À Alger, les soldes d'été peinent à se faire remarquer dans la rue Hassiba Benbouali. Entre formalités administratives jugées contraignantes, stratégies commerciales différées à la rentrée et ventes discrètes pour éviter les contrôles, commerçants et clients se livrent à un jeu d'attente, sur fond de méfiance vis-à-vis du rapport qualité-prix.



Plan de réoccupation de Ghaza

L'Algérie dénonce et alerte la communauté internationale

Condamnant avec les termes les plus fermes ce plan sioniste, Alger a, dans un communiqué de son ministère des Affaires étrangères rendu public hier, exprimé « sa condamnation du plan de l'entité sioniste visant à réoccuper la bande de Gaza », avant d'appeler « la communauté internationale à assumer ses responsabilités face à cette situation ».

Merouane Korso

Quelques jours après la tenue de la conférence internationale sur la solution à deux États, qui a renouvelé l'affirmation de la communauté internationale sur cette solution en tant que cadre unique capable d'établir un règlement juste, durable et définitif du conflit israélo-palestinien, l'autorité occupante démontre à nouveau son indifférence à l'égard de la volonté (de la communauté internationale) et de ses décisions en planifiant la réoccupation militaire de la bande de Ghaza et le déplacement forcé de sa population », rappelle le ministère dans son communiqué. L'Algérie, qui a rappelé que "la bande de Gaza est une partie intégrante du territoire palestinien occupé et un élément indissociable de l'État palestinien reconnu par le droit international et revendiqué par la communauté internationale", a exprimé sa vive condamnation et son refus catégorique de ces projets israéliens qui mettent en jeu l'avenir de la bande de Ghaza, l'avenir de l'État palestinien et l'avenir de la paix dans toute la région". Dès lors, Alger a appelé "la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations Unies, à assumer les responsabilités qui lui incombent



afin de mettre fin à ces plans israéliens et de stopper la guerre d'extermination que subit le peuple palestinien depuis près de deux ans". Soulignant d'autre part "la nécessité d'agir rapidement pour répondre aux priorités urgentes imposées par la situation actuelle, notamment les conditions humanitaires catastrophiques dans la bande de Ghaza", l'Algérie insiste également sur le fait que l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec pour capitale Al-Qods Echarif, constitue un droit historique inaliénable, imprescriptible et non négociable". L'offensive diplomatique d'Alger contre le fait établi sioniste à Ghaza et les plans génocidaires de Benyamin Netanyahu et sa clique d'assassins d'enfants ont été, rappelle-t-on, dénoncés et écartés ces derniers jours par le chef de la mission diplomatique algérienne à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, qui a confondu le représentant de l'entité sioniste en lui montrant les photos d'enfants palestiniens morts ou squelettiques à cause de la famine imposée par l'entité sioniste à l'enclave palestinienne. Un

geste émouvant qui suscite d'ailleurs de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux et démasque le gouvernement Netanyahu et ses partisans qui tentent de nier l'existence de la famine, sinon du génocide même qu'ils sont en train d'orchestrer à Ghaza. Mardi dernier lors d'un débat au Conseil de sécurité de l'ONU, Amar Bendjama avait mystifié le représentant de l'occupation avec des photos d'enfants palestiniens dont il ne reste que les os à cause du manque d'eau, de nourriture et d'un inhumain embargo sur la nourriture et les aides humanitaires pour achever ce que beaucoup dénoncent comme étant "la solution finale" en Palestine occupée. Bendjama a ainsi rappelé que « les largages aériens ne sont pas une solution et on ne peut pas nourrir un peuple depuis le ciel, alors que la terre est fermée sous leurs pieds ». Le représentant de l'Algérie a affirmé que ce à quoi le monde assiste « n'est pas une coïncidence, mais c'est un génocide systématique (...) ». Dans le monde, le plan sioniste a suscité les plus vives réactions, sur fond de réprobation unanime. Ainsi, l'Allemagne a estimé qu'il devient "de plus

en plus difficile de comprendre" en quoi ce plan permettrait aux autorités israéliennes d'atteindre leurs objectifs dans ce territoire palestinien", alors qu'à Bruxelles, on conseille au gouvernement israélien "de revenir sur sa décision de prolonger son opération militaire à Ghaza", a réagi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Un cessez-le-feu est nécessaire immédiatement", a-t-elle ajouté. "La décision du gouvernement israélien d'intensifier son offensive à Ghaza est une erreur et nous l'exhortons à (la) reconsidérer immédiatement", estime-t-on à Londres, où l'on relève que "cette action ne contribuera rien à mettre fin au conflit ni à obtenir la libération des otages. Elle ne fera qu'engendrer davantage de massacres". Même réprobation à Madrid, Bruxelles et ailleurs en Europe, tandis que Pékin hausse le ton et insiste sur sa "grave inquiétude", appelant l'entité occupante à "cesser immédiatement ses actions dangereuses". "Ghaza appartient au peuple palestinien, et est une partie intégrante du territoire palestinien", a réagi la diplomatie chinoise.

Suite à l'annonce par l'occupation sioniste d'un plan de contrôle de Ghaza De nombreux pays disent NON !

Suite à l'annonce par Israël d'un plan de contrôle de la bande de Gaza, qui se traduirait par une nouvelle opération militaire à grande échelle, les ministres des Affaires étrangères de l'Australie, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Nouvelle-Zélande et de la Grande-Bretagne ont fermement condamné cette décision du Conseil de sécurité israélien. Dans une déclaration conjointe, ils ont déclaré que ces plans présageaient une violation du droit international humanitaire. « Nous appelons Israël à trouver des solutions urgentes pour modifier le système de distribution des aides humanitaires internationales qu'il a récemment établi », peut-on lire dans ce communiqué. La déclaration souligne également la nécessité de mettre en œuvre la solution à deux États par le biais de négociations. Les ministres ont exhorté les parties et la communauté internationale à « déployer tous les efforts nécessaires, et ce dans l'urgence, pour mettre fin à ce terrible conflit par un cessez-le-feu immédiat et permanent, afin de permettre la fourniture immédiate d'une aide humanitaire en grande quantité et sans obstacles, et ainsi mettre fin aux pires scénarios de famine qui se déroulent actuellement à Gaza ». Outre les pays européens, plus de 20 pays arabes et islamiques rejettent le plan d'« Israël » d'occuper Gaza, le considérant comme « une escalade dangereuse ». Il y a quelques jours, le gouvernement d'occupation israélien a approuvé un plan pour contrôler la ville de Gaza, voulant ainsi intensifier les opérations militaires dans la bande de Gaza dévastée. Cette décision a suscité de vives critiques, tant en Israël qu'à l'étranger, alors que les inquiétudes concernant la guerre d'extermination qui dure depuis près de deux ans ne cessent de croître. Dans le même cadre, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a averti Israël, par l'intermédiaire de son porte-parole, d'une « escalade dangereuse » qui exacerberait les répercussions catastrophiques subies par des millions de Palestiniens. « Guterres a averti que cette mesure pourrait entraîner de nouveaux déplacements forcés, des meurtres et des destructions massives, exacerbant les souffrances inimaginables des Palestiniens à Gaza. De nombreuses villes en Europe et en Asie ont été le théâtre de manifestations de rues exigeant la fin de la guerre d'extermination israélienne dans la bande de Gaza et l'entrée d'une aide humanitaire pour les civils assiégés et affamés. À Paris, Stockholm, Berlin et Athènes, des milliers de manifestants pro-palestiniens ont défilé dans les rues. Dans le même contexte, selon des sources diplomatiques citées par Al Jazeera, le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra une session d'urgence aujourd'hui, concernant les plans d'Israël d'occuper Gaza. Cette réunion sera organisée à la demande d'un certain nombre d'États membres du Conseil, dont l'Algérie.

Hakim H.



Y. B.

10 août 1958

Huit heures qui changèrent la guerre

Le 10 août 1958, la bataille de Djebel Stamboul, dans la wilaya de Mascara, s'inscrit comme l'un des faits d'armes les plus marquants de la guerre de libération nationale dans la région, en raison des lourdes pertes infligées à l'armée coloniale française. Le théâtre de l'affrontement, Djebel Stamboul, se situe dans la commune d'El Guetna, un lieu hautement symbolique puisqu'il est le berceau de l'Émir Abdelkader, fondateur de l'État algérien moderne. Ce récit s'appuie sur des témoignages de moudjahidine, conservés par la Direction locale des moudjahidine et des ayants droit. Tout commença aux premières lueurs du jour, le 10 août 1958, lorsque l'armée coloniale lança une vaste opération de ratisage contre les positions de l'Armée de libération nationale (ALN), appuyée par des avions de reconnaissance et des parachutistes.

Cependant, les moudjahidine de la katiba de la wilaya V historique, présents sur les lieux, détectèrent l'avancée ennemie et déclenchèrent l'affrontement, surprenant l'assaillant par une riposte vigoureuse. Face à cette résistance acharnée, l'aviation française intensifia rapidement le combat en pilonnant la zone avec des bombes au napalm, une arme interdite par les conventions internationales. Malgré la violence des bombardements et le feu de l'artillerie lourde, les combattants de l'ALN tinrent bon, contraignant les troupes coloniales à se replier. Le bilan, après plus de huit heures de combats, fut particulièrement lourd pour les forces coloniales : 160 soldats tués, de nombreux blessés, un avion abattu et plus de 20 camions militaires détruits. Du côté de l'ALN, 45 moudjahidine

tombèrent en martyrs, la plupart victimes des bombardements au napalm. Pour le chercheur en histoire Mokhtar Belkacem Hedjaïl, interrogé par l'APS, cette bataille revêt une importance stratégique majeure. Elle a non seulement permis de briser le blocus que l'armée française imposait sur les katibas de la région, mais elle a aussi mis en évidence la grande compétence militaire des chefs de l'ALN, capables de déjouer les assauts d'une armée supérieurement équipée. Afin que ce haut fait d'armes ne tombe pas dans l'oubli, la Direction des moudjahidine, en collaboration avec le musée local du moudjahid, commémore chaque année l'anniversaire de cette bataille à travers des expositions, des conférences et la projection de documentaires retraçant son histoire.

Y. B.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouluouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

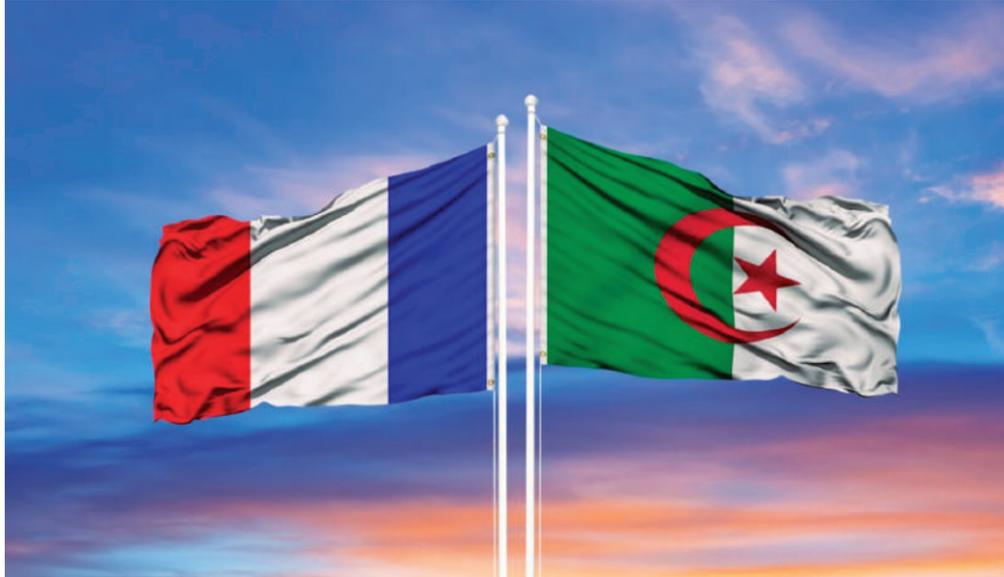
Crise diplomatique et mesures de réciprocité

Alger riposte aux décisions de Paris

L'Algérie a officiellement dénoncé l'accord d'exemption de visas pour les diplomates français et met fin aux avantages accordés à l'ambassade de France. Une réponse ferme aux mesures unilatérales de Paris, dans un contexte tendu marqué par des échanges politiques vifs et des critiques publiques.

■ Karima Baba Aïssa

Les autorités algériennes ont examiné avec beaucoup d'attention la lettre adressée par le Président français à son Premier ministre, ainsi que les explications fournies le 7 août courant au chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie en France par le Quai d'Orsay », note la même source, précisant que « l'examen de ladite lettre et des explications qui l'ont accompagnée autorisent des observations préalables importantes ». « En tout premier lieu, et s'agissant de la dégradation des rapports algéro-français, cette lettre exonère la France de l'intégralité de ses responsabilités et fait porter tous les torts à la partie algérienne. Rien n'est plus loin de la vérité et de la réalité. Dans toutes ses phases, la crise actuelle a régulièrement donné lieu à des communiqués officiels du ministère algérien des Affaires étrangères. Ces communiqués ont systématiquement établi les responsabilités dans l'escalade et révèlent que les réactions et les contre-mesures que les autorités algériennes ont pu adopter s'inscrivaient strictement et rigoureusement dans le cadre de l'application du principe de réciprocité », relève le communiqué. « En deuxième lieu, la lettre s'emploie à projeter de la France l'image d'un pays hautement soucieux du respect de ses obligations bilatérales et internationales et de l'Algérie celle d'un État en violation continue des siennes. Là également rien n'est plus éloigné de la vérité et de la réalité. En l'espèce, c'est la France qui a contrevenu à sa propre législation interne. C'est la France, également, qui a manqué au respect de ses engagements au triple titre de l'accord algéro-français de 1968 relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles, de la convention consulaire algéro-française de 1974 et de l'accord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. C'est la France,



en outre, qui s'est donné pour seul et unique objet de fixation l'accord algéro-français de 1994 relatif à la réadmission des ressortissants algériens vivant en situation irrégulière en France, accord dont elle a dénaturé la raison d'être et détourné les objectifs véritables. C'est la France, enfin, qui s'est affranchie de ses devoirs contractés au titre de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950. » « L'ensemble de ces manquements français n'ont eu pour but que de passer outre le respect des droits acquis des ressortissants algériens éloignés souvent arbitrairement et abusivement du territoire français, leur privation des possibilités de recours administratifs et judiciaires que leur garantissait pourtant la législation française elle-même et de vider de tout contenu le devoir de protection consulaire de l'État algérien à l'égard de ses ressortissants en tous lieux et en tout temps », souligne le communiqué.

« En troisième lieu, la France, dès la survenance de cette crise de son propre fait, a posé sa gestion en termes de rapports de force. C'est elle qui a procédé par injonctions, ultimatums et sommations. « L'Algérie tient à rappeler, une fois de plus, qu'elle n'a été historiquement à l'origine d'aucune demande de conclusion d'un accord bilatéral d'exemption de visas au profit des titulaires de passeports diplomatiques et de service. À maintes reprises, c'est la France, et elle seule, qui a été à l'origine d'une telle demande. En décidant la suspension de cet accord, la France offre à l'Algérie l'opportunité idoine d'annoncer, quant à elle, la dénonciation pure et simple de ce même accord. Conformément aux dispositions de l'article 08 dudit accord, le Gouvernement algérien notifiera incessamment au Gouvernement français cette dénonciation par la voie diplomatique.

« La Macronie commet une faute historique »

Mélenchon dénonce « une violence insupportable » envers l'Algérie

Le fondateur de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon, qui critique « l'agressivité » des gouvernants français à l'égard de l'Algérie, souligne que cette stratégie de choc « afflige, inquiète et désespère ». De plus, « elle renouvelle les mirages lamentables du passé », souligne-t-il. « L'âge des colonies et de la suprématie européenne est fini, bien fini, et tant mieux », dit-il, en critiquant la politique du président français aussi bien à l'égard de l'Algérie, en particulier, que de l'Afrique, en général. « Après avoir fait expulser la France de presque toute l'Afrique, Macron a décidé d'accompagner les provocations de son ministre de l'Intérieur contre l'Algérie (...) et, en poussant les Français au divorce avec le Maghreb, la Macronie commet une faute dont notre pays ne se relèvera pas aussi facilement que le croient ses élites gouvernementales obtuses et les divers lobbys à l'œuvre, chacun pour (sa) petite cuisine », ajoute Mélenchon. Selon lui, « il n'y a pas d'avenir durable pour la France sans ou contre le Maghreb et ses peuples. Car si les indépendances ont mis fin aux divers avatars de la colonisation, fort heureusement, elles n'ont pas mis un terme à l'appétit que les peuples ont pour la fraternité mutuelle. Que cela plaise ou non aux recroquevillés et rabougris de toutes les variétés politiques françaises, nos peuples sont familialement, culturellement, économiquement et spirituellement intriqués. » Il affirme, dans ce contexte, que « la politique de Retailleau, à laquelle Macron s'est soumis, est une violence insupportable. Elle ne mène nulle part, sinon

à de nouvelles dérives et blessures. » Rappelant, par ailleurs, que l'Algérie « est le mirage mortel des rêves de puissance des impuissances politiques des dirigeants français depuis 1830 », Mélenchon précise que « les objectifs fixés à travers l'occupation de l'Algérie, notamment celui de retrouver une gloire perdue, menèrent à un échec ». « La résistance des Algériens commença sitôt l'invasion et, sous une forme ou sous une autre, elle ne se relâcha jamais jusqu'à l'indépendance de 1962 », mentionne-t-il.

Y.B.



ÉDITORIAL L'EXPRESS

La France piégée par sa propre maladresse

■ Aïda Mouni

La diplomatie n'est pas un jeu de petites vexations. Pourtant, c'est bien dans cette pente glissante que Paris s'est engagée, croyant pouvoir imposer à Alger des mesures unilatérales sans en payer le prix. L'Algérie vient de lui rappeler, avec une fermeté sans éclat inutile, qu'elle ne pratique ni la soumission ni la mémoire courte.

En dénonçant l'accord d'exemption de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service français, Alger ne répond pas seulement à une suspension décidée de l'autre côté de la Méditerranée. Elle enterme purement et simplement un dispositif qui symbolisait un certain privilège, hérité d'une époque où l'équilibre n'était pas le mot d'ordre. Désormais, les diplomates français devront passer par les mêmes démarches que leurs homologues algériens. La réciprocité n'est pas un geste d'humeur : c'est un principe.

Mais l'Algérie a aussi mis fin à la mise à disposition gratuite de biens immobiliers à l'ambassade de France, tout en annonçant la révision des baux avantageux conclus avec les offices publics algériens. Fini le temps où certains pouvaient profiter d'un confort matériel que leurs diplomates à Paris n'offraient pas en retour. Cette symétrie nouvelle a quelque chose d'assainissant, elle rend les relations plus franches, débarrassées des complaisances d'antan.

En France, on parlera sans doute de raidissement, peut-être même de « surenchère ». C'est oublier que ce sont les décisions françaises qui ont ouvert cette séquence. C'est oublier aussi que les rapports entre États se construisent sur la dignité mutuelle, pas sur les petits calculs politiques ou les postures de plateau télé.

L'Algérie n'a pas cherché l'escalade. Elle a répondu point par point, sans surjouer l'offense. La méthode est presque pédagogique, appliquer à la lettre le traitement que l'on reçoit, ni plus, ni moins. Et si cela heurte certains à Paris, c'est peut-être que l'habitude de la réciprocité n'a pas encore pris racine.

Au fond, cette affaire dit une chose simple : les temps changent. L'Algérie affirme son autonomie, défend sa dignité et ne laisse plus passer les signaux de mépris, même déguisés. La relation franco-algérienne pourra s'en trouver renforcée, à condition que chacun accepte enfin de s'asseoir à la table d'égal à égal. Ce n'est pas une exigence ; c'est la base de toute relation saine.

Et pendant que le gouvernement français se crispe, d'autres voix, en France même, disent l'inverse. De Jean-Luc Mélenchon à Ségolène Royal, en passant par Moudaf, tous ont, chacun à leur manière, rappelé que la coopération et le respect valent mieux que les petites humiliations diplomatiques. Ce contraste, entre les postures officielles et certaines positions politiques ou médiatiques, souligne que le problème n'est pas l'Algérie, mais bien une certaine façon, persistante et maladroite, qu'a Paris de se croire encore en terrain conquis.

A.M.

Sous l'impulsion de l'Algérie L'ONU convoque une réunion urgente sur Gaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit aujourd'hui en urgence pour examiner la décision de l'entité sioniste de réoccuper la bande de Gaza

Cette mesure, dénoncée par la représentation palestinienne à l'ONU et soutenue par l'Algérie ainsi que plusieurs États membres européens du Conseil, suscite une large condamnation internationale. Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, affirme que la réoccupation de Gaza, l'annexion progressive de la Cisjordanie et la judaïsation d'El Qods ferment toute perspective de paix et de stabilité, rappelant que Gaza, El Qods et la Cisjordanie sont des parties intégrantes de l'État de Palestine. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, met en garde contre « une escalade dangereuse » aggravant une situation humanitaire déjà catastrophique. Il souligne que cette décision entraînerait de nouveaux déplacements forcés, des destructions massives et des souffrances accrues. Il réitère son appel à un cessez-le-feu permanent, à un accès humanitaire total et à la libération de tous les otages. Guterres rappelle également l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (19 juillet 2024), exigeant la fin immédiate de la colonisation et du maintien illégal de l'occupation sur Gaza, la Cisjordanie et El Qods-Est. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) dénonce une « escalade » dans les crimes commis par l'occupation, citant génocide, destruction, famine, déplacement et blocus, en violation flagrante du droit international et des résolutions onusiennes. L'OCI condamne aussi les violences de colons extrémistes en Cisjordanie et la spoliation des terres palestiniennes. Sur le plan européen, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, demande à l'entité sioniste de revenir sur son projet et exige un cessez-le-feu immédiat ainsi qu'un accès humanitaire sans entrave. L'UE avait déjà accusé Israël, fin juin, de violer ses engagements en matière de droits de l'Homme dans le cadre de l'accord d'association. Au Canada, le Premier ministre Mark Carney juge le plan « erroné », estimant qu'il ne résoudra pas la crise humanitaire et mettra davantage en danger les otages encore retenus.

Défense aérienne

Saïd Chanegriha

appelle à la vigilance et à la dissuasion

« Les mutations profondes qu'a connues le champ de bataille moderne imposent des défis réels, y compris pour les armées les plus puissantes du monde, ce qui nécessite de s'adapter à ces mutations et de relever leurs défis », a déclaré le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement des forces de défense aérienne du territoire (CFDAT), organisée jeudi dernier.



Cette inauguration semble venir à point nommé pour le général d'armée, qui n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction, voire sa réjouissance au vu de l'intérêt et de l'impact des forces de défense aérienne du territoire. D'ailleurs sa déclaration en dit long sur l'intérêt majeur et la spécificité des missions des forces terrestres : « Je tiens, en cette heureuse occasion, à exprimer ma réjouissance de présider, aujourd'hui, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Commandement des forces de défense aérienne du territoire et de rencontrer de nouveau les cadres et les personnels de ces forces auxquelles nous portons un intérêt majeur, au regard de la nature et de la spécificité des missions vitales dont elles sont investies », a-t-il précisé. L'occasion a été propice pour le général d'armée d'observer, après la cérémo-

nie d'accueil chapeauté par le général-major Abdelaziz Houam, commandant des forces de défense aérienne du territoire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid « colonel Benali Boudghene dit « Lotfi », dont le siège de commandement des forces aériennes est baptisé de son nom, et de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant qu'il ne récite la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada. Mettant en exergue les défis auxquels feront face les forces de défense du territoire, Saïd Chanegriha a été très explicite en affirmant : « La nature et le champ de la bataille moderne ont connu des mutations profondes, à l'aune des défis imposés par les nouveaux instruments de guerre, où l'espace aérien se place aux premiers rangs de la scène des opérations et constitue, désormais, en tant que donnée opérationnelle, un des facteurs

clés pour remporter les guerres et non seulement les batailles. » À cet effet, il dira en substance : « Les guerres connaissent l'émergence de menaces aériennes sophistiquées, variées et sans précédent, englobant les aéronaves de la 4^e et de la 5^e génération, ainsi que des drones, notamment de petite dimension, qui survolent à de basses altitudes, rendant ainsi difficile leur détection et leur neutralisation, au même titre que les missiles de différentes portées, au demeurant tous de nouveaux facteurs qui posent de sérieuses problématiques aux armées les plus puissantes. » Dans le même sillage, le chef d'état-major de l'ANP ajouta : « Avec la disponibilité opérationnelle des composantes de nos forces de cette manière, il appartient au commandement, aux cadres et aux personnels des forces de défense aérienne du territoire de saisir

la lourde responsabilité qui leur incombe. Il s'agit notamment de réunir les conditions nécessaires pour que les unités soient prêtes, de veiller au contrôle permanent et rigoureux de notre espace aérien et d'optimiser l'atteinte de l'objectif de dissuasion. » Dans son allocution d'intervention diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités du CFDAT, lors de sa réunion avec les cadres, le général d'armée n'a pas manqué à l'occasion de donner une série d'instructions et d'orientations. Ces dernières ont concerné dans l'ensemble la nécessité de préserver ce nouvel édifice et d'intensifier les efforts, à même de permettre la poursuite des missions, et d'être à la hauteur de la renommée de notre vaillante armée, particulièrement en termes de développement de ses capacités de protection de l'intégrité de notre espace aérien et

de lutte contre toutes les éventuelles menaces. L'exposé exhaustif sur le nouveau siège du CFDAT, présenté par les responsables chargés de son projet de réalisation, a été suivi avec une attention toute particulière par le général d'armée avant qu'il inspecte ses différentes infrastructures. Ces dernières devant permettre aux personnels du CFDAT d'accomplir les missions assignées, dans les meilleures conditions et avec le professionnalisme requis, ajoute la même source. Enfin, après avoir écouté les interventions des cadres et des personnels du Commandement des forces de défense aérienne du territoire, le général d'armée a signé, à l'issue de cette visite, le livre d'or du Commandement des forces de défense aérienne du territoire, a ajouté le communiqué du MDN.

Kader M.

Le scoutisme féminin arabe en congrès à Alger

Unité et leadership au rendez-vous

Depuis hier, Alger accueille un rendez-vous majeur du Mouvement scout féminin arabe. Sous le haut patronage du ministère de la Jeunesse, les Scouts musulmans algériens (SMA) ont lancé les travaux de la 24^e Conférence des Scouts arabes des femmes guides, organisée sous le slogan : « Ensemble, plus forts ». Dans son allocution d'ouverture, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a salué l'engagement des cheffes et responsables scouts qui, dans chacun de leurs pays, portent haut les valeurs de solidarité, de service et de dépassement de soi. Il a rappelé que le slogan « Ensemble, plus forts » n'est pas qu'une formule, mais un appel concret à l'action collective. « Le scoutisme arabe

féminin, a-t-il insisté, joue un rôle essentiel dans la formation des futures générations. C'est un levier puissant pour inculquer aux jeunes filles la confiance en elles, l'esprit d'initiative et le sens du devoir envers leurs communautés. » Encourageant la mise en place de projets conjoints entre les pays arabes, il a affirmé que la diversité culturelle devait être perçue comme une richesse et non comme un obstacle. Évoquant l'histoire et le rôle de l'Algérie comme terre de dialogue et de rencontres, il a souligné que l'accueil de cette conférence traduisait la volonté du pays de soutenir et de valoriser le leadership féminin dans le mouvement scout. Il a conclu par un message porteur d'espoir : « Ensemble, nous pouvons inspirer, guider et bâtir des sociétés plus solides.

» L'événement, qui se tient jusqu'au 11 août, réunit des délégations venues de plusieurs pays arabes. Y prennent part notamment Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse et chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, ainsi que le Dr Hany Abdel Moneim, secrétaire général de l'Organisation du scoutisme arabe. Cette rencontre illustre la volonté commune de renforcer la coopération et les échanges entre les associations scouts de la région. Pour Mustapha Hidaoui, ce forum revêt « une importance capitale dans le renforcement du leadership féminin et de l'engagement citoyen de la jeunesse arabe ». Il l'a qualifié « d'espace privilégié de dialogue, d'échanges d'expériences et de partage de bonnes pratiques », ajoutant que les scouts féminins incarnent «

des valeurs de solidarité, de discipline et de civisme », tout en jouant un rôle actif dans l'édification de sociétés plus justes et inclusives. Le ministre a également souligné qu'en accueillant cet événement d'envergure, l'Algérie confirmait sa volonté d'accompagner et de valoriser les initiatives portées par la jeunesse, notamment celles qui favorisent l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes. « Le mouvement scout, par sa dimension éducative et sa capacité à unir au-delà des frontières, constitue un levier stratégique pour le développement humain et le rapprochement des peuples », a-t-il affirmé, invitant les participantes à « poursuivre leur engagement avec détermination » face aux défis sociaux, économiques et environnementaux. En marge des tra-

vaux, se tient également le Forum arabe des jeunes filles, véritable espace de dialogue et de réflexion réunissant cheffes et jeunes membres des mouvements scouts féminins. Ce forum permet d'échanger sur les initiatives visant à développer le scoutisme auprès des jeunes filles et à mettre en valeur le parcours et les réalisations des SMA dans l'éducation des nouvelles générations. L'événement offre aussi l'occasion de souligner les avancées de l'Algérie en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes, ainsi que dans le renforcement de leur rôle dans les domaines social, éducatif et économique. Enfin, un hommage particulier a été rendu au Liban, dernier pays à avoir rejoint le Mouvement scout féminin arabe.

Soldes à Alger, entre attentes et stratégies

Rue Hassiba Benbouali, les vitrines se font attendre

À Alger, la saison des soldes n'a pas encore envahi la rue Hassiba Benbouali. Plusieurs boutiques de prêt-à-porter préfèrent retarder l'affichage des réductions, misant sur la rentrée scolaire pour attirer la clientèle

Par Meriem Kaci

Entre démarches administratives, choix tactiques et promotions discrètes, commerçants et clients naviguent dans une ambiance estivale où la mer concurrence les vitrines.

À Alger, une grande partie des boutiques de prêt-à-porter longeant la rue Hassiba Benbouali n'ont pas encore accroché des affiches de solde sur leurs vitrines. Ce qui justifie l'ambiance plutôt morose qui y règne.

Les employés approchés au niveau de ces magasins nous ont livré leurs explications. Certains temporisent jusqu'à l'approche de la rentrée scolaire pour se lancer dans cette opération, tandis que d'autres le font en catimini pour échapper aux contrôleurs de la direction du Commerce.

En effet, le décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, impose aux commerçants désirant obtenir l'autorisation de vendre en soldes de déposer au préalable un dossier comprenant entre autres « la liste et les quantités des biens devant faire l'objet des ventes en soldes ». Les ventes en soldes, nous explique un employé d'un magasin,



ne peuvent porter que sur des biens acquis « depuis 3 mois au minimum », à compter de la date de début de la période des ventes en soldes.

« On aura droit à un contrôle inopiné si on indique sur la devanture du magasin qu'on fait des soldes alors qu'on n'a pas déposé de dossier au niveau de la direction du Commerce pour obtenir une autorisation qui nous permettra d'effectuer des ventes en soldes », nous dit ce jeune employé qui rappelle que l'autorisation pour ce genre d'opération est payante. Dans un autre magasin où la clientèle est parsemée,

on trouve une affiche dissimulée à l'intérieur indiquant la vente en solde mais que sur un seul article. « Comme plusieurs magasins, nous avons attaché sur la devanture du magasin les prix auxquels sont cédés certains articles comme se fait d'ailleurs le long de l'année ». Ces affiches, poursuit l'employé, attirent des foules

sans qu'on fasse des promotions ou soldes sur nos articles.

Pour développer ses ventes, un autre magasin opte pour une autre stratégie commerciale. Le détenteur d'un magasin de prêt-à-porter préfère pour sa part attendre la rentrée sociale pour écouler ses invendus. « En été, les gens préfèrent aller à la mer, et non pas faire le tour des magasins pour dénicher des vêtements à prix réduits, notamment sous ces chaleurs de plomb », dit-il. Ce dernier préfère ainsi temporiser jusqu'à septembre pour annoncer les soldes dans son magasin.

Les élèves rejoindront les bancs des écoles le 10 septembre. « Habituellement, les deux semaines qui précèdent la rentrée scolaire sont marquées par un flot important de clients. En ces périodes, la fièvre acheteuse monte d'un cran chez les parents et un véritable rush est observé sur les magasins et grandes surfaces

spécialisées dans l'habillement, et les fournitures scolaires ».

Toutefois, certains clients n'y voient pas une opportunité dans les ventes en soldes, notamment le rapport prix-qualité. « La qualité des articles exposés ne fait pas tenter. Parfois, il m'arrive de faire plusieurs magasins sans rien acquérir », nous dit une cinquantenaire, mère de deux enfants. Pour elle, même quand ils sont cédés à des prix réduits, les articles vestimentaires pour enfants dans les magasins de la capitale demeurent « relativement chers ». Comme plusieurs familles, elle se rabat sur les marchés informels, à l'image de celui de la place des Martyrs. « À chaque occasion, je vais au marché de la place des Martyrs, pour acheter des vêtements pour mes enfants. » Elle ajoute : « C'est dans ce marché que je pourrai habiller mes enfants », bien qu'elle éprouve parfois des difficultés à convaincre ses enfants

44 foyers d'incendie maîtrisés

Les soldats du feu en première ligne

Les unités d'intervention de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 4365 opérations d'intervention, suite à des accidents de la circulation, des accidents domestiques, des évacuations sanitaires, des extinctions d'incendies et des assistances diverses. En ce qui concerne les accidents de la route, 204 interventions effectuées ont permis la prise en charge de 275 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents

avant de procéder à leurs évacuations vers les structures sanitaires. Ces accidents ont causé le décès de 5 personnes, regrette la Protection civile.

Durant cette période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1626 interventions pour le sauvetage de 1179 personnes d'une mort certaine, déplorant le décès de 4 personnes par noyade en mer.

La Protection civile a effectué 44 interventions pour procéder à l'extinction de 44 incendies.

Selon un bilan publié, arrêté hier à 13 h 30, la Protection civile indique que des feux se sont déclarés dans les broussailles et les buissons à Béjaïa, Bouira et Jijel. Si le feu a été entièrement maîtrisé à Bouira, l'opération d'extinction se poursuit dans les communes d'Ighrem (Bejaïa) et Sidi Maarouf (Jijel).

À Souk Ahras, un incendie sur

un champ d'arbres fruitiers s'est déclenché dans la commune d'Ouled Idriss. L'opération d'extinction se poursuit, ajoute la même source.

La veille, les agents de la Protection civile sont parvenus à éteindre 12 incendies ayant touché des forêts, des broussailles et des maquis dans les wilayas de Blida, Bejaïa, Bouira, Tizi Ouzou, Sétif, El Tarf, Mila, Skikda, Guelma, Jijel et Batna.

M. K.

Les inscriptions universitaires 2025 tout en ligne

Conformément à la politique du zéro papier, les inscriptions universitaires définitives pour les nouveaux bacheliers (session 2025) débutent, aujourd'hui, par voie électronique, a annoncé vendredi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). « Les inscriptions universitaires définitives débiteront par voie

électronique (zéro papier) à partir du 10 août à minuit jusqu'au 15 août », tandis que les étudiants inscrits peuvent accéder à la plateforme numérique en scannant le code QR ou via le lien <https://progres.mesrs.dz/webetu/>, indique un communiqué du ministère.

Pour y accéder, ils doivent se connecter via le compte figurant sur leur attestation du baccalau-

réat, et vérifier leur orientation selon la date fixée pour chaque étudiant, indiquée sur la fiche d'orientation, ajoute la même source.

Quant au paiement des frais d'inscription de 200 DA et de 150 DA pour ceux qui souhaitent bénéficier du transport universitaire, il se fera « exclusivement avec la carte Edahabia », tandis que la demande d'hé-

bergement pour ceux qui sont concernés par l'hébergement se fait à travers la même plateforme en sélectionnant au maximum trois (3) résidences.

Après avoir terminé son inscription, l'intéressé obtient directement sa « carte d'étudiant virtuelle multiservice » à télécharger directement sur son Smartphone, ajoute la même source.

Tassili Airlines sous les couleurs d'Air Algérie

L'opération de transfert de propriété de la compagnie

« Tassili Airlines » vers « Air Algérie » s'est bel et bien effectuée, et ce, conformément à l'accord signé avec la société holding Sonatrach pour les activités internationales et de soutien, a annoncé hier la compagnie nationale Air Algérie dans un communiqué rendu public. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à créer une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien intérieur, ajoute la même source.

« Cette transformation stratégique concrétise les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à créer une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien domestique, à renforcer la connectivité entre les différentes provinces du pays et à soutenir le développement économique et social » du pays, a indiqué la compagnie aérienne.

« Cette réorganisation comprend la mise en place d'une nouvelle charte qui sera progressivement appliquée à la flotte dédiée à Domestic Airlines, avec l'objectif de répondre aux « attentes des passagers », réaffirmant son engagement à « mobiliser toute son expertise ainsi que ses ressources humaines et techniques afin d'assurer la réussite de l'intégration de Tassili Airlines dans son système, et à œuvrer au développement du réseau de transport aérien domestique pour servir les voyageurs algériens et soutenir la vision nationale de développement de l'aviation civile ».

Dans ce sens, Air Algérie a fait savoir que le premier vol domestique sous la dénomination « Domestic Airlines » sera lancé avant la fin du mois d'août. Ce premier vol marque « le début d'une nouvelle phase du transport aérien intérieur, axée sur l'intégration, l'efficacité et le service aux citoyens dans tout le pays ».

Il y a lieu de rappeler que la création de cette nouvelle filiale s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation du système de transport aérien et d'amélioration de son efficacité et de la qualité du service public, notamment face à la demande croissante sur les lignes domestiques. Cette démarche répond également aux exigences de connexion entre les wilayas du Sud avec le reste du pays, en concrétisation des objectifs fixés pour renforcer le développement socio-économique au profit des populations de ces régions, réaliser l'équilibre régional, améliorer la qualité de vie, dynamiser les échanges commerciaux et promouvoir le tourisme dans le Sud.

À ses débuts, Domestic Airlines exploitera les 15 avions de l'ancienne compagnie aérienne en attendant l'acquisition de 16 appareils de type ATR, dans le cadre d'un accord signé avec cette société européenne.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Kouidri veut mobiliser les privés avec Saïdal

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a appelé, jeudi à Tlemcen, les opérateurs privés du secteur pharmaceutique à s'orienter vers la production de matières premières en partenariat avec le groupe Saïdal. Lors d'une conférence de presse tenue en marge du lancement des travaux d'aménagement de l'usine de production de matières premières destinées à la fabrication de médicaments hormonaux, située dans la zone industrielle de la commune de Tlemcen et dépendant de l'unité Saïdal, le ministre a déclaré : « nous appelons les acteurs privés du secteur pharmaceutique à collaborer avec le groupe Saïdal dans la fabrication de matières premières pharmaceutiques, afin de réduire la facture d'importation, qui atteint 6 milliards de dinars, et d'assurer une autosuffisance dans ce domaine, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », selon l'APS. Il a précisé que cette unité, destinée à produire des matières premières hormonales, est la première du genre, composée de deux niveaux, et pourrait entrer en service dans un délai de 18 mois en cas d'accélération du rythme des travaux. Le ministre a également indiqué que le groupe Saïdal mettra en service, avant la fin de l'année en cours, trois usines de production de matières premières, et que les autres seront réceptionnées au cours des prochaines années. Par ailleurs, après avoir visité l'entreprise privée « Promedal », située dans la zone industrielle de la commune de Chetouane, spécialisée dans la production de certains dispositifs médicaux tels que les fils de suture, les ansements stériles et les seringues, avec une capacité annuelle de 5 millions d'unités, le ministre a salué son rôle de pionnier. Il a précisé que l'entreprise fonctionne en trois équipes, chacune assurant un roulement de huit heures. Il a également rappelé que 129.600 types de dispositifs médicaux sont actuellement importés et que le ministère de l'Industrie pharmaceutique encourage désormais leur fabrication locale afin de réduire une facture d'importation jugée « très élevée ». Enfin, le ministre a annoncé le prochain lancement de deux projets de construction d'unités de stérilisation, l'une appartenant au secteur privé et l'autre au groupe Saïdal, qui devraient entrer en service dans un délai de 18 mois.

L'Algérie et le pakistanais « Fatima » renforcent leur partenariat agricole

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a reçu, jeudi à Alger, le directeur exécutif des opérations de l'entreprise « Grand Exploration and Mining Company », relevant du groupe pakistanais « Fatima », spécialisé dans la production des engrais, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui a eu lieu en présence de l'ambassadeur du Pakistan auprès de l'Algérie et du directeur général de la société Somiphos, relevant du groupe Sonarem, intervient dans le cadre de l'intérêt porté par le groupe « Fatima » à l'élargissement de ses investissements dans le secteur agricole en Algérie, suite au memorandum d'entente signé avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables pour le développement de la production des engrais phosphatés. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de développer des investissements prometteurs dans le domaine des cultures stratégiques, notamment dans le Sud du pays.

RÉGLEMENTATION DES CHANGES

La Banque d'Algérie met en garde contre les détournements

Dans un communiqué publié jeudi, la Banque d'Algérie a rappelé que le droit de change accordé pour les voyages à l'étranger est strictement personnel. Toute cession ou utilisation par un tiers constitue une infraction passible de poursuites pénales, conformément à la réglementation en vigueur.

La Banque d'Algérie a rappelé, jeudi, que le droit de change octroyé pour les voyages à l'étranger est strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédé ou utilisé par une tierce personne, conformément à la réglementation en vigueur. Ce rappel intervient suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de contenus faisant la promotion d'activités de voyages organisés à l'étranger, dont certains aspects contreviennent à la réglementation des changes et à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, précise la Banque dans un communiqué. La même source souligne que l'instruction n 05-2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger, notamment son article 10, interdit formellement toute manœuvre visant à détourner l'usage du montant du droit de change destiné aux voyages à l'étranger. Tout contrevenant s'expose à des poursuites pénales, conformément à la législation en



vigueur. La Banque d'Algérie appelle, par ailleurs, les citoyens à respecter la finalité de ce droit, destiné exclu-

sivement à financer leur propre séjour à l'étranger. Il leur est expressément interdit de remettre ce montant à

une autre personne, sous quelque forme que ce soit, conclut le communiqué.

Inès B.

TÉLÉCOMS ET NUMÉRIQUE

Coopération renforcée entre la CST saoudienne et l'ARPCE algérienne

La Commission saoudienne des communications, de l'espace et de la technologie (CST) et l'Autorité algérienne de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) ont tenu, le 31 juillet, une visioconférence avec la TRA de Bahreïn pour consolider la coopération régionale. Objectif : dynamiser la concurrence et accélérer la transformation numérique dans le monde arabe. La Commission des communications, de l'espace et de la technologie (CST), anciennement connue sous le nom de Commission des communications et des technologies de l'information (CITC), est l'organisme de réglementation des télécommunications, de l'espace et des technologies en Arabie saoudite. Elle est chargée de réglementer et de superviser ces secteurs, y compris la délivrance de licences, la vérification de la conformité aux conditions de licence, et la proposition de réglementations et de politiques. La CST est une entité gouvernementale dotée d'un statut juridique et d'une indépendance financière et administrative. Elle réglemente les télécommunications, l'espace, les secteurs technologiques et le contenu numérique. La CST émet des licences, vérifie leur conformité, propose

des réglementations, et met en œuvre les politiques de développement des secteurs concernés. Elle cherche à encourager la concurrence, protéger les utilisateurs, favoriser l'investissement, et contribuer à la transformation numérique du pays. La CST représente l'Arabie saoudite dans les organisations et conférences internationales liées à ses domaines de compétence, notamment au sein de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Le site web de la CST, disponible en arabe et en anglais, fournit des informations sur la commission, ses activités, et les services qu'elle propose. Pour rappel, le 31 juillet 2025, une visioconférence a réuni les cadres de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE) et l'Autorité de régulation des Télécommunications (TRA) du Royaume de Bahreïn, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les régulateurs arabes. L'Autorité de Régulation réitère son engagement à favoriser la collaboration dans le secteur des communications électroniques au sein de la région arabe. L'Autorité de régulation a pour mission de favoriser le développement des secteurs de la poste et des communications élec-

troniques à travers diverses actions. Elle se charge entre autres de veiller à l'existence d'une concurrence effective et loyale sur les marchés postal et des communications électroniques en prenant toutes les mesures nécessaires afin de promouvoir ou de rétablir la concurrence sur ces marchés ; Veiller à l'instauration, dans le respect du droit de propriété, du partage d'infrastructures de communications électroniques et assigner les fréquences aux opérateurs des réseaux de communications électroniques ouverts au public dans les bandes qui lui sont attribuées par l'agence nationale des fréquences et de contrôler leur utilisation dans le respect du principe de non-discrimination. Elle a également comme mission d'élaborer et de mettre à jour la situation des fréquences qu'elle assigne aux opérateurs et de l'adresser régulièrement à l'agence nationale des fréquences ; d'établir un plan national de numérotation, d'examiner les demandes de numéros et de les attribuer aux opérateurs et d'approuver les offres de référence d'interconnexion et d'accès aux réseaux de communications électroniques.

Inès B.

TRANSPORT ET
APPROVISIONNEMENT EN
CARBURANT

Sayoud veut renforcer la flotte Logitrans pour le Sud

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a insisté, jeudi, sur la nécessité d'appuyer la flotte du groupe « Logitrans », dans le cadre du renforcement des capacités du transport vers le Sud, afin de conforter l'approvisionnement régulier en carburant, indique un communiqué du ministère. M. Sayoud a présidé une réunion au siège du ministère, consacrée à l'examen des voies et moyens d'appuyer la flotte « Logitrans », en présence de son Président-directeur général (PDG), du directeur général de la mobilité et de la logistique au ministère, ainsi que de nombre de cadres du secteur, précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministre a mis en avant « la nécessité de rehausser l'opérationnalité de la flotte et de la doter des moyens nécessaires, tout en veillant à approfondir la coordination entre différents acteurs, afin d'assurer une plus grande efficacité sur le terrain », détaille-t-on dans le communiqué. Le ministre a, en outre, souligné « l'importance d'être présent en permanence sur le terrain, de suivre de près les opérations et de créer des cellules de suivi au niveau des wilayas du Sud, afin d'encadrer les opérations et d'assurer un approvisionnement souple ». M. Sayoud a appelé à « mobiliser tous les moyens, à l'effet d'assurer la continuité du service au profit des habitants et des structures vitales », réitérant par là même « l'attachement de l'Etat à garantir une couverture globale et régulière des services de base et à renforcer le développement équilibré à travers différentes régions du pays, notamment dans le Sud », selon la même source.

ALGÉRIE-QATAR

Organisation d'une foire des produits algériens au Qatar

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al-Naama, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et les préparatifs pour l'organisation d'une foire des produits algériens au Qatar, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner les préparatifs pour l'organisation d'une foire des produits algériens au Qatar et de mettre l'accent sur l'importance de cet événement, lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont également passé en revue les perspectives du renforcement de la coopération bilatérale, soulignant la nécessité de rehausser le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays, à même de promouvoir les relations bilatérales à des niveaux supérieurs.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NORMES INTERNATIONALES

L'IANOR enrichit la famille ISO 22000

L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) annonce l'introduction de deux nouvelles normes majeures dans la famille ISO 22000, renforçant la sécurité alimentaire sur toute la chaîne agroalimentaire. Ces mises à jour, qui couvrent notamment le commerce de détail, la fabrication, le transport, le stockage et la production d'aliments pour animaux, visent à harmoniser les pratiques, améliorer la performance des systèmes et maintenir les entreprises algériennes au niveau des standards internationaux.

L'Institut Algérien de Normalisation IANOR annonce que la famille ISO 22000 se renforce pour mieux répondre aux défis actuels de la sécurité alimentaire. L'IANOR parle de deux nouvelles normes révolutionnaires qui changent la donne. Il s'agit de ISO 22002-7:2025 qui est un programme prérequis pour la sécurité des denrées alimentaires qui comprend dans sa partie 7 le commerce de détail et commerce de gros. La partie 100: Exigences applicables à la chaîne d'approvisionnement des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des emballages et révisions majeures des normes existantes. Pour ISO 22002-1:2025, la partie 1 concerne la fabrication des denrées alimentaires (Annule et remplace la ISO/TS 22002-1 :2009), la partie 2: Restauration (Annule et remplace la ISO/TS 22002-2 :2013), la partie 4: Fabrication des emballages destinés aux denrées alimentaires (Annule et remplace la ISO/TS 22002-4 :2013), la partie 5: Transport et stockage (Annule et remplace la ISO/TS 22002-5 :2009) et partie 6: Production des aliments pour animaux (Annule et remplace la ISO/TS 22002-6 :2016). Ces évolutions renforcent l'intégration, la cohérence et la performance du système ISO 22000 dans toute la chaîne agroalimentaire. « Pour obtenir votre exemplaire officiel, contactez le service commercial de l'IANOR. Entreprises, consultants, professionnels de la sécurité alimentaire : c'est le moment d'agir ! Mettez à jour vos systèmes, formez vos équipes et restez à la pointe des meilleures pratiques internationales », indique l'IANOR sur sa page officielle facebook.



L'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire en Algérie. Il est responsable de l'élaboration et de la diffusion des normes nationales, notamment celles relatives à la sécurité sanitaire des aliments. L'IANOR assure également la certification de conformité aux normes, y compris la certification Halal, et veille à la mise en œuvre du plan national de normalisation. L'IANOR est l'organisme chargé de l'élaboration des normes algériennes, en coordination avec les différents secteurs concernés. Il assure la diffusion des normes, y compris celles relatives à la sécurité sanitaire des aliments, auprès des professionnels et du grand public. Le catalogue des normes algériennes, régulièrement mis à jour par l'IANOR, comprend un large éventail de normes relatives à la sécurité alimentaire,

couvrant divers aspects de la production, de la transformation et de la distribution des aliments. L'IANOR met en place des programmes de certification pour attester de la conformité des produits, des processus et des systèmes aux normes algériennes. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, l'IANOR propose notamment la certification Halal pour les denrées alimentaires. Cette certification, basée sur des audits rigoureux, garantit aux consommateurs que les produits certifiés répondent aux exigences Halal. L'IANOR gère le point d'information national sur les OTC de l'OMC, ce qui lui permet de suivre l'évolution des normes internationales et de les intégrer dans le dispositif normatif algérien. Cette fonction est essentielle pour faciliter le commerce international des produits alimentaires et garantir leur conform-

mité aux exigences des marchés extérieurs. L'IANOR organise des journées techniques et des séminaires pour sensibiliser les opérateurs économiques à l'importance de la sécurité alimentaire et des normes pertinentes. Ces événements permettent de promouvoir la norme ISO 22000 sur les systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires, et de former les professionnels aux bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire. L'institut joue donc un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire en Algérie en élaborant et en diffusant les normes, en certifiant la conformité des produits, en gérant les informations sur les obstacles au commerce et en assurant la formation et la sensibilisation des acteurs concernés.

Inès B.

À Adrar, Sonatrach mise sur le capital humain

Le Président directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a affirmé, jeudi dans la wilaya d'Adrar, que la ressource humaine qualifiée constituait « un maillon essentiel dans la réussite des projets du groupe, en matière d'exploration, de production et de développement ». Lors de la deuxième étape de sa visite de travail dans la wilaya, au cours de laquelle il a inspecté la raffinerie de pétrole de Sebaa (Nord d'Adrar), M. Hachichi a écouté un exposé sur les activités de cette installation énergétique, en ce qui concerne le raffinage, les volumes de production et la région couverte en divers produits d'hydrocarbures, selon l'APS. Un autre exposé lui a été fait sur les activités de l'entreprise Naftal de distribution des produits pétroliers dans la région du Sud-ouest du pays. Le Pdg de Sonatrach a saisi l'opportunité pour saluer les efforts des travailleurs de la raffinerie pour assurer la

production de produits énergétiques et la couverture des wilayas voisines, soulignant, à ce titre, l'importance du rôle de la ressource humaine dans la valorisation de ces acquis, « un rôle que Sonatrach œuvre à promouvoir par la formation continue ». Concernant le renforcement de la production énergétique pour répondre à la demande de ses clients, à l'échelle locale et internationale, le groupe Sonatrach a mis en place un plan d'action visant à réduire de 35 à 10 jours d'arrêt total de la raffinerie pour des besoins de maintenance, a indiqué M. Hachichi en mettant l'accent sur la fédération des efforts des différentes intervenants afin d'assurer un approvisionnement régulier de la raffinerie en brut. Il a ajouté, dans le même sillage, que sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar visait à s'enquérir des activités des unités de production énergétique rele-

vant de la direction régionale de la production, notamment le projet intégré d'approvisionnement de la raffinerie de pétrole de Sebaa qui assure une production de 600.000 tonnes/an de divers types de carburants, à l'instar du gasoil, de l'essence et du kérosène. Le groupe Sonatrach projette également une raffinerie à Hassi-Messaoud d'une capacité de cinq (5) millions de tonnes/an, devant permettre de couvrir les besoins des régions du sud et du Nord du pays, et qui produira du gasoil à l'horizon 2027, a-t-il poursuivi. Après avoir visité les différentes structures de la raffinerie de Sebaa, M. Rachid Hachichi a clôturé sa visite de travail par la mise en service du centre médicosocial de la base de vie dépendant de la raffinerie, qui dispose de plusieurs spécialités médicales, dans le cadre du renforcement de la prise en charge sanitaire des travailleurs.

CHEMIN DE FER

Vers la levée des réserves sur la ligne Ksar El Boukhari-Boughezoul

Des instructions ont été données, par le wali afin de lever au plus vite les obstacles constatés au niveau de certaines portions du tracé de la ligne ferroviaire, et de procéder au déplacement des réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz qui longent ce tracé.

Le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Boughezoul à Ksar El-Boukhari, dans la wilaya de Médéa, sur une longueur de 42 km, a été examiné, jeudi, en vue de lever les réserves susceptibles d'entraver l'exécution des travaux, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Présidée par le wali, Djilali Doumi, cette réunion a permis de discuter de la levée de certaines réserves émises par différentes administrations, qu'il s'agisse de travaux de déplacement de divers réseaux ou de libération du couloir de passage de la ligne ferroviaire, ainsi que de l'organisation de la logistique indispensable au bon déroulement des travaux de réalisation, a-t-on fait savoir. Des instructions ont été données, à cet effet, par le wali afin de lever au



plus vite les obstacles constatés au niveau de certaines portions du tracé de la ligne ferroviaire, et de procéder au déplacement

des réseaux d'eau potable, d'électricité et de gaz qui longent ce tracé, a-t-on indiqué. Le volet relatif à l'approvisionnement du chan-

tier en agrégats a également été discuté lors de cette réunion, et un plan a été élaboré pour faciliter l'acheminement des matériaux nécessaires vers le site de réalisation, a-t-on précisé de même source. La ligne ferroviaire Boughezoul-Ksar El-Boukhari est un maillon essentiel du réseau de transport ferroviaire qui permettra de relier le nord du pays au grand sud, à travers les nombreuses lignes ferroviaires déjà réalisées, en cours de construction ou en phase d'étude, avait déclaré, fin mars de cette année, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, à l'occasion d'une visite dans la wilaya.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Bouzegza se souvient du commando "Ali Khodja"

Il y a 68 ans, le commando Ali Khodja de l'Armée de libération nationale (ALN) menait une héroïque et farouche bataille contre les forces coloniales françaises qui ont lancé, le 4 août 1957, un vaste ratisage sur les hauteurs du mont de Bouzegza.

Contacté par l'APS, Ahmed Rahem, un moudjahid de 90 ans, chef de section au sein de l'ALN opérant dans la région 1 puis 2 s'étendant de Tablat (Médéa) jusqu'à Palestro (actuellement Lakhdaria) dans la wilaya IV historique, est revenu sur des faits de cette bataille menée sur les hauteurs du mont Bouzegza, à l'est de la Mitidja et près de l'actuelle Lakhdaria (Bouira). "Cette bataille historique a eu lieu suite à un grand ratisage lancé par les troupes ennemies à la recherche de combattants de la Révolution nationale", a confié Rahem qui a rejoint le maquis à la fin de l'année 1955, tout en précisant qu'il n'a pas participé personnellement à cette bataille, mais qu'il en a eu des échos par le biais de ses compagnons d'armes ayant pris part aux combats.

A Bouzegza, le prestigieux commando Ali Khodja, une unité d'élite des combattants de la glorieuse ALN de la wilaya IV historique, a mené du 4 au 12 août 1957 des batailles héroïques contre l'armée coloniale qui, a-t-il dit, s'est déployée avec force pour serrer l'étau sur les sections de l'ALN activant dans cette région difficile d'accès.

"Toute la région de Lakhdaria et de Bouzegza était, ce jour-là, sous contrôle renforcé des forces coloniales qui ratisaient large, ce qui a rendu difficiles le repli et la sortie de nos combattants. Certains sont tombés au champ d'honneur lors de cette bataille qui a duré plusieurs jours", confie le moudjahid Rahem.

Dans ses mémoires et témoignages livrés précédemment, le commandant de l'ALN, Rabah Zerari, connu sous le nom révolutionnaire de "Si Azzedine", s'est longuement étalé sur les faits historiques de cette bataille durant laquelle les forces coloniales ont essuyé de lourdes pertes allant, selon lui, jusqu'à 600 soldats français tués dans les accrochages avec les combattants de l'ALN.

Face au grand déploiement des troupes françaises dans cette région, le conseil de la wilaya

IV historique, présidé alors par le commandant Si M'hamed Bouguerra, qui assurait encore l'intérim du commandement après le départ pour Tunis du colonel Si Sadek, avait décidé de lancer une offensive contre les bases et unités françaises militaires installées dans les villes et villages de la région, selon le commandant "Si Azzedine". Cette stratégie apparaissait comme la seule solution susceptible de desserrer l'étau sur les sections et groupes de combattants de l'ALN. Début août 1957, et en application de l'ordre du conseil de la wilaya IV historique, toutes les unités combattantes de la wilaya sont passées à l'action. Zerari a rapporté, dans de précédents témoignages, que sa parfaite connaissance de la région de Tablat, son relief et les installations militaires coloniales sensibles, lui avaient permis de désigner le commando Ali Khodja pour mener une attaque dans l'objectif de semer la panique dans les rangs du camp ennemi. Mais, en arrivant de nuit aux abords du Djebel Zima, les moudjahidines ont été surpris par une forte présence des troupes françaises lourdement

équipées qui s'apprêtaient visiblement à lancer un grand ratisage. "Nous avons réussi à contourner l'ennemi et nous diriger vers le massif de Bouzegza. Alors que nous progressions vers Djebel Zima, au centre du triangle Khemis Khechna-Tablat-Lakhdaria, les autres unités avaient lancé des attaques foudroyantes sur toutes les cibles qui avaient été auparavant déterminées. Une section menée par le moudjahid Si Boualem avait opéré contre +Palestro+ avec succès", a témoigné le commandant Si Azzedine.

Dans la région de Djebel Zima, le 4 août 1957, il était approximativement 15h, tout paraissait tranquille. Subitement, les troupes ennemies, fortement armées, déferlent sur les lieux et c'est là où la bataille a commencé, a témoigné le commandant Si Azzedine, ajoutant que face au grand nombre de soldats français et des moyens déployés sur les lieux de la bataille par l'armée française, des combattants aguerris de l'ALN ont réussi une sortie du ratisage en infligeant de fortes pertes à l'ennemi français.

CONSTANTINE

14 nouveaux établissements scolaires pour la rentrée 2025-2026

14 nouveaux établissements scolaires, relevant des 3 cycles d'enseignement, seront opérationnels dans la wilaya de Constantine dès la rentrée 2025-2026. Cette mesure vise à renforcer le secteur de l'éducation, a souligné mercredi le directeur des équipements publics (DEP), Mostefa Zerguit. Dans le détail, il s'agit de quatre lycées réalisés dans la zone d'extension Sud de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, à la cité Ahmed Sissaoui (Constantine), à la cité Retba (Didouche Mourad) et à Massinissa (El Khroub), a précisé le même responsable à l'APS. Le cycle moyen sera également ren-

forcé par quatre nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), prévus à Ali-Mendjeli (deux établissements), au chef-lieu de wilaya et dans la commune d'El Khroub, a-t-il ajouté. Selon le directeur, la prochaine rentrée scolaire, prévue le 10 septembre, sera aussi marquée par l'ouverture de six écoles primaires, actuellement en phase d'achèvement dans différentes zones d'habitation de la wilaya. Ces nouvelles infrastructures viendront s'ajouter aux plus de 700 établissements scolaires que compte actuellement la wilaya de Constantine pour les trois paliers de l'enseignement.



DJELFA

L'impératif respect des délais de réalisation exigé

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a insisté, vendredi dans un communiqué, sur l'impératif de respecter les délais de réalisation des projets du secteur dans la wilaya de Djelfa, conformément aux normes en vigueur, soulignant l'importance de la coordination des efforts entre les différents intervenants afin d'assurer leur concrétisation selon le calendrier fixé. Ces instructions ont été données lors d'une visite de travail effectuée par une délégation de cadres du ministère dans la wilaya de Djelfa, conduite par le Directeur général des Infrastructures de travaux publics, Ismail Rabhi, consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets du secteur, notamment ceux inscrits dans le programme complémentaire décidé par le président de la République. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du secteur, notamment ceux inscrits dans le programme complémentaire décidé par le président de la République. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du secteur, "le Directeur général a inspecté, avec la délégation l'accompagnant, plusieurs projets en cours de réalisation et a donné des instructions fermes quant au respect des délais de réalisation et des normes techniques, à l'intensification des efforts et à la coordination du travail entre les différents intervenants pour aplanir les obstacles et garantir la concrétisation des projets conformément au calendrier établi". A cette occasion, M. Rabhi a affirmé que "les projets du secteur au niveau de la wilaya de Djelfa font l'objet d'un suivi des services centraux du ministère", précisant que ce suivi "sera renforcé pour devenir régulier et périodique, dans le cadre d'une vision globale visant à doter la région d'infrastructures modernes répondant aux aspirations des citoyens et soutenant la dynamique socioéconomique de la région", conclut le communi-

HABITUDES ALIMENTAIRES

Les frites pourraient augmenter le risque de diabète

Les pommes de terre peuvent augmenter nettement le risque de diabète, selon leur mode de préparation. C'est ce que révèle une vaste étude américaine, réalisée par une équipe de chercheurs de l'université Harvard qui s'est penché sur les différents modes de cuisson de ce féculent. En effet, le mode de préparation augmente le risque de développer cette maladie chronique, selon un article publié sur le site Sciences et Vie. Aliment très prisé, la pomme de terre jouit d'une popularité qui traverse les cultures et les générations. « Toutefois, la cuisson des pommes de terre joue un rôle bien plus déterminant qu'on ne l'imagine dans le développement de certaines pathologies », soulignent les scientifiques. « Sous leur apparente simplicité, les pommes de terre cachent une complexité nutritionnelle insoupçonnée. Si elles sont riches en potassium, en fibres et en vitamine C, elles contiennent également beaucoup d'amidon. Ce dernier, une fois digéré, se transforme rapidement en glucose. Mais cette transformation n'est pas toujours néfaste. Tout dépend de la façon dont l'aliment est cuisiné », précise la même source. C'est ce que confirme l'étude publiée

L'un des aliments les plus consommés au monde se retrouve aujourd'hui au cœur d'une problématique. Trois portions de frites par semaine suffiraient à augmenter le risque de diabète de type 2, selon une vaste étude américaine publiée dans le British Medical Journal.



par le British Medical Journal. Pour les besoins de cette étude, des chercheurs ont suivi pendant plus de 30 ans les habitudes alimentaires de 205 000 professionnels de santé. Leur objectif était de comprendre si la consommation de pommes de terre influence réellement le risque de développer un diabète de type 2. Résultat : consommer trois portions hebdomadaires de frites augmente ce risque de 20%, alors que les pommes de terre bouillies, en purée ou cuites au four n'ont pas d'effet significatif sur le

développement de la maladie. « L'étude, dirigée par le chercheur Seyed Mohammad Mousavi au sein de la Harvard T.H. Chan School of Public Health, a également souligné que la majorité des analyses passées ne prenaient pas en compte les méthodes de cuisson, ce qui a pu brouiller les précédentes conclusions.

PRIVILÉGIER LES CÉRÉALES COMPLÈTES ET LES LÉGUMINEUSES

Les scientifiques indiquent que « cette différence marquée s'ex-

plique par des mécanismes physiologiques bien connus. Lorsqu'on plonge les frites dans des huiles chauffées à très haute température, on augmente leur densité calorique et on favorise la formation de composés issus de la réaction de Maillard, comme l'acrylamide, dont les effets sur le métabolisme suscitent des soupçons depuis longtemps. Les consommateurs en mangent souvent en grandes quantités, rarement seules, et les associent fréquemment à des aliments transformés, riches en graisses saturées et en

sucres ajoutés ». « À l'inverse, les pommes de terre cuites à l'eau ou au four conservent leur richesse en fibres et n'induisent pas les mêmes pics glycémiques. Comme l'explique National Geographic, le processus de digestion du féculent dépend de la vitesse à laquelle l'amidon est converti en glucose. La cuisson douce, sans friture, ralentit cette transformation et limite les élévations rapides du taux de sucre dans le sang », précise le site Sciences et Vie. Et d'ajouter : le refroidissement joue aussi un rôle décisif. En cuisant puis en réfrigérant une pomme de terre, on favorise la formation d'un amidon dit "résistant", moins bien digéré et bénéfique pour la régulation de la glycémie. Le Washington Post évoque ce phénomène dans une enquête, et souligne aussi que les industriels n'utilisent pas de pommes de terre fraîches pour faire des frites, mais des produits transformés enrichis en additifs, huiles modifiées et conservateurs ». L'enjeu crucial est donc de réduire les frites, choisir des cuissons plus douces et varier les sources de glucides. Les chercheurs recommandent de diversifier les sources de féculents en privilégiant céréales complètes et légumineuses.

A.B

CHU BAB EL-OUED

Ablation réussie d'une tumeur abdominale géante



L'équipe médicale du service de chirurgie infantile du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Bab El-Oued a réussi l'ablation d'une tumeur abdominale géante, pesant 14 kg et mesurant 38 x 15 cm chez une enfant, a annoncé l'établissement de santé, jeudi, dans un communiqué. « Grâce à l'expertise du personnel soignant et une prise en charge multidisciplinaire, l'intervention s'est déroulée dans d'excellentes conditions », a-t-on précisé de même source, ajoutant que « la patiente qui a subi l'ablation a quitté l'hôpital au 5ème jour post-opératoire ». Le CHU de Bab El-Oued a adressé « ses félicitations à l'équipe médicale et paramédicale pour la réussite de cette opération délicate ».

FRONT DE MER D'ALGER

Un havre de détente et de loisirs au cœur de la capitale

Le front de mer d'Alger connaît, en cette saison estivale, une affluence croissante de visiteurs, notamment après l'aménagement, récemment, d'espaces de loisirs qui en ont fait un havre de détente pour les habitants de la capitale et les estivants venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. La Terrasse Bounetta ou Bab Dzira, comme aime à l'appeler certains, compte parmi ces lieux de prédilection en cette période estivale. Ouverte au public en juin dernier, à l'occasion du lancement de la saison estivale, la Terrasse attire de nombreux visiteurs notamment dans la soirée, son emplacement offrant un cadre propice à la promenade et au délasserment, avec une vue imprenable sur la mer. Situé à côté du siège de la wilaya d'Alger et du parking Mustapha Bounetta, le site reste une destination très prisée par les amateurs de soirées nocturnes, sous le dais des lumières scintillantes d'"El-Mahroussa". Depuis la passerelle du Boulevard "Zighoud Youcef" jusqu'à la "Terrasse", aménagée dans le cadre du "plan bleu" pour l'aménagement du front de mer de la baie d'Alger, les visiteurs de la capitale prennent plaisir à contempler la beauté du paysage panoramique de la baie d'Alger, ornée, à l'horizon, de la silhouette du minaret imposant



de Djamâa El-Djazair. Le site est, également, pour beaucoup, l'endroit idéal pour attendre les proches de retour au pays pour passer les vacances d'été, au lieu de la gare de transport maritime. Par ailleurs et dans le cadre du renforcement des destinations touristiques et des espaces de détente dans la capitale, la place "El Kettani" dans la commune de Bab El Oued a été aménagée, dotée d'allées de promenade, d'aires de jeux pour enfants, d'un espace dédié au sport collectif et de bancs pour ceux qui cherchent simplement à profiter de la fraîcheur de la brise marine. D'autres estivants, parmi les usagers de la plage "Qaâ Essour" jouxtant la place "El-Kettani", préfèrent se rendre à ce lieu pour s'imprégner de la fraîcheur nocturne, après avoir passé la journée au soleil.

Ce qui rend cette place encore plus attractive, ce sont les programmes culturels et les activités sportives régulièrement organisées, tels que le tournoi d'échecs organisé récemment par la ligue de la wilaya d'Alger des échecs, et qui a capté l'intérêt du public. A la promenade des Sablettes (commune d'Hussein Dey), trois nouvelles piscines ont été ouvertes, venues renforcer les infrastructures de loisirs à Alger. Le site est devenu en quelques années la destination privilégiée de nombreux visiteurs grâce à ses atouts, notamment sa grande superficie et les services proposés. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait souligné, à la fin de l'année écoulée, que le plan de développement et de modernisation de la capitale permettra d'"ouvrir

des perspectives prometteuses pour promouvoir la capitale du pays, au vu de l'importance des projets stratégiques inscrits". Dans cette optique, de nombreux projets sont en cours de réalisation dans le cadre du plan bleu", en concrétisation de "la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale". Le plan prévoit l'aménagement et la réhabilitation du front de mer et la création de promenades à cachet moderne, le long du littoral. A la promenade de la pêcherie, les travaux d'aménagement se poursuivent, la deuxième partie des entrepôts qui se trouvaient au niveau du port ayant été démolie pour permettre l'extension de la place "El-Kettani", a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce projet prévoit aussi la création d'une aire de stationnement afin de résorber le flux de véhicules au niveau du premier tronçon de la promenade, qui accueille les familles et les visiteurs jusqu'à une heure tardive de la nuit. Selon les services de la wilaya, les travaux de déviation d'une partie de la voie ferrée à la gare ferroviaire d'Alger sur un kilomètre, et son raccordement à la partie opposée au niveau du port ont été achevés, pour étendre la promenade de la pêcherie vers la gare maritime.

CONFLIT FRONTALIER THAÏLANDE - CAMBODGE

Prolongation de l'accord de cessez-le-feu

L'Arménie a annoncé mercredi la tenue cette semaine aux Etats-Unis d'un sommet entre le Premier ministre arménien, le président américain et son homologue azerbaïdjanais à Washington, nouvel effort pour s'approcher d'un accord de paix entre Bakou et Erevan. « Les 7 et 8 août, le Premier ministre arménien Nikol Pachinian va effectuer une visite aux Etats-Unis », a indiqué le service de presse du gouvernement arménien dans un communiqué. A Washington, M. Pachinian va s'entretenir avec le président américain Donald Trump « afin de renforcer le partenariat stratégique entre l'Arménie et les Etats-Unis », selon la même source. « Une réunion tripartite (...) avec Donald Trump et le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev aura également lieu afin de contribuer à la paix, l'épanouissement et la coopération économique dans la région », précise le communiqué. La dernière rencontre entre MM. Pachinian et Aliiev, qui s'est tenue le 10 juillet à Abou Dhabi, n'a abouti à aucun progrès tangible en vue d'une finalisation de l'accord de paix sur lequel les deux Etats voisins



« Les deux parties conviennent d'un cessez-le-feu concernant tous types d'armes » contre « des civils, des biens privés ainsi que des objectifs militaires de l'une ou l'autre partie », et « dans toutes les zones » frontalières, selon le texte de l'accord, qui « ne doit être violé dans aucune circonstance ».

s'étaient pourtant entendus en mars après de très longues négociations. Avant toute signature, l'Azerbaïdjan avait présenté une liste d'exigences à l'Arménie, dont l'ajout

d'amendements à la Constitution arménienne incluant l'abandon de toute revendication territoriale sur la région contestée du Karabakh. Bakou et Erevan se sont affrontés lors

de deux guerres pour le contrôle de ce territoire montagneux, que l'Azerbaïdjan a finalement repris aux séparatistes arméniens lors d'une offensive éclair en 2023.

CHINE

Les inondations font 10 morts et 33 disparus

Dix personnes sont mortes et 33 portées disparues suite à des inondations subites dans la province de Gansu, dans le nord-ouest de la Chine, ont rapporté les médias d'Etat vendredi. « Depuis le 7 août, des pluies torrentielles continues ont provoqué des crues soudaines », a rapporté la chaîne de télévision nationale CCTV, précisant que « 10 personnes sont décédées et 33 sont portées disparues ». Le président Xi Jinping a ordonné un « effort absolu » pour sauver les personnes disparues, selon la chaîne de télévision nationale CCTV. Aux vues de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, M. Xi a ordonné à toutes les régions de Chine de redoubler d'efforts pour identifier les risques, a ajouté la chaîne. Des vidéos partagées par les pompiers sur le réseau social Weibo ont montré des secouristes guidant des personnes à travers des eaux grises tumultueuses dans un village, tandis que des photos publiées par le gouvernement du Gansu ont dévoilé des rues couvertes de pierres et de limon. Les catastrophes naturelles arrivent fréquemment en Chine, particulièrement durant l'été où certaines régions sont frappées par de fortes pluies, tandis que d'autres souffrent d'une chaleur écrasante. Le mois dernier, des pluies diluviennes dans le nord de Pékin ont tué 44 personnes, la banlieue rurale ayant été plus sévèrement touchée.

CHINE

Pékin légitime le commerce avec la Russie

Face aux menaces de sanctions des États-Unis, la Chine a réaffirmé vendredi sa détermination à poursuivre ses échanges commerciaux avec la Russie, qualifiant cette coopération de « légitime ». Le commerce bilatéral entre les deux pays voisins a dépassé les 240 milliards de dollars l'an dernier. « Il est légitime et conforme au droit pour la Chine de mener une coopération économique, commerciale et énergétique avec d'autres pays, y compris la Russie », a déclaré, dans un communiqué écrit, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun. Cette réaction intervient après que Donald Trump a laissé entendre que des droits de douane secondaires pourraient frapper Pékin en raison de ses achats de pétrole russe. « La position de la Chine sur ce sujet est constante et claire... Nous continuerons à prendre les mesures nécessaires en matière d'approvisionnement énergétique, dans l'intérêt national de la Chine », a affirmé Guo. Si Washington et Pékin ont prolongé pour quelques mois leur trêve bilatérale sur les droits de douane, Trump a en revanche imposé à l'Inde une taxe de 50 % pour « commerce déloyal » et pour avoir bénéficié d'achats de pétrole russe. L'Inde et la Chine sont les deux plus gros clients énergétiques de la Russie, visée par le plus grand nombre de sanctions au monde en raison de sa guerre contre l'Ukraine.

ARMÉNIE - AZERBAÏDJAN

Les deux parties s'engagent à instaurer une paix permanente

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi que l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'étaient engagés à instaurer une paix permanente, alors qu'il accueillait à la Maison Blanche les dirigeants des deux pays du Caucase du Sud, qui se livrent une guerre depuis des décennies. « L'Arménie et l'Azerbaïdjan s'engagent à mettre fin à tous les combats pour toujours, à ouvrir le commerce, les voyages et les relations diplomatiques, et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'autre », a affirmé Trump, qui a également annoncé la levée des restrictions sur la coopération militaire entre les Etats-Unis et Bakou.

MALI

1 200 nouveaux réfugiés burkinabè enregistrés à Koro

Plus de 430 nouveaux ménages réfugiés burkinabè, soit 1 200 personnes fuyant les menaces des hommes armés, les violences et l'insécurité, ont été enregistrés au 5 août courant à Koro, dans la région de Bandiagara au centre du Mali, en provenance des villages d'Ingani, Posso et Andekanda, situés dans la province du Loroum au Burkina Faso, a déclaré samedi le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Des réfugiés burkinabè sont majoritairement composés de femmes et d'enfants arrivés à Koro dans un état d'extrême vulnérabilité, après avoir reçu un ultimatum de groupes armés leur ordonnant de quitter leurs villages dans un délai de deux heures, a indiqué la même source. « Nous étions aux

champs lorsque des hommes armés sont arrivés. Ils nous ont ordonné de quitter immédiatement notre village d'Ingani. Nous avons deux heures, sinon ils nous tueraient. Nous n'avons même pas eu le temps de retourner à la maison pour prendre nos affaires », témoigne Zalissa, âgée d'une trentaine d'années, veuve et mère de neuf enfants, lit-on dans un communiqué. Zalissa ajoute : « Pris de panique, j'ai fui avec mes enfants et d'autres villageois sans rien emporter. Cependant, mes deux enfants aînés n'étaient pas avec nous aux champs... Je ne sais pas s'ils sont encore en vie. » Ces réfugiés sont hébergés temporairement dans des espaces et bâtiments publics et ont reçu quelques vivres de la chambre de com-

merce de Koro, poursuit le HCR. Toutefois, le document souligne un besoin urgent d'abris, de vivres, d'eau potable, d'articles d'hygiène et d'assainissement, d'articles ménagers essentiels ainsi que d'un soutien psychosocial. Selon le HCR, ces arrivées s'ajoutent aux 140 404 réfugiés déjà enregistrés au Mali au 31 juillet 2025, dont plus de 70 % originaires du Burkina Faso. En outre, selon les estimations, environ 92 autres réfugiés sont en attente d'enregistrement, essentiellement dans les régions de Bandiagara et Douentza, explique l'agence humanitaire onusienne. En effet, la ville de Koro accueille aujourd'hui la plus forte concentration de réfugiés au Mali avec environ 50 000 personnes, déplore le HCR.

ESPAGNE

Incendie à la mosquée-cathédrale de Cordoue

Un incendie s'est déclaré vendredi dans la célèbre mosquée-cathédrale de Cordoue, dans le sud de l'Espagne, ont annoncé les pompiers. Les secours n'ont pas pu donner davantage de détails sur l'incendie en cours, indiquant avoir déployé leurs effectifs sur le

site. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient des flammes oranges et de la fumée s'échappant des hauts murs du monument. Selon le quotidien ABC, une machine « balayeuse » serait à l'origine de l'incendie lorsqu'elle aurait pris feu aux

alentours de 21H00 heures locales (19H00 GMT). La mosquée-cathédrale de Cordoue est un joyau architectural édifié par les émirs et califes omeyyades entre les VIIIe et Xe siècles.

UKRAINE

Trump rencontre Trump -Poutine en Alaska

Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi que sa rencontre avec le président russe Vladimir Poutine aurait lieu le 15 août en Alaska. « La rencontre tant attendue entre moi-même, président des Etats-Unis

d'Amérique, et le président russe, Vladimir Poutine, aura lieu vendredi prochain, le 15 août, dans le grand Etat d'Alaska. Plus de détails suivront », a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social. Vendredi après-midi.

L'annonce de la rencontre, confirmée par Moscou, intervient après que l'envoyé spécial du président américain, Steve Witkoff, s'est rendu, mercredi 6 août, à Moscou, où il s'est entretenu avec le président russe.

CHAN 2025/
ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD

Bougherra fier de ses poulains après leur match nul

L'EN A', composée de joueurs locaux, a réussi une belle entrée en lice au Championnat d'Afrique des nations CHAN 2025, en s'imposant lourdement devant l'Ouganda sur le score de 3 à 0, en match comptant pour la première journée du groupe C, disputé lundi soir au Mandela Stadium de Kampala.



MC ALGER KHEDIS : " LE STAGE D'AÏN DRAHAM, TOTALEMENT RÉUSSI "

Le manager général du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), Sid Ahmed Khediss, a fait le point sur le mercato estival, en déclarant que la direction du club était en "négociations avec d'autres joueurs", alors que le champion d'Algérie a assuré jusque-là l'arrivée de deux nouvelles recrues. " Nous sommes en négociations avec certains joueurs, y en a même qui ont atteint un stade avancé. Le mercato cette année est difficile, en tenant compte de la masse salariale. Nous sommes optimistes quant au recrutement d'autres éléments de valeur, je tiens à rassurer nos supporters sur ce sujet", a affirmé Khediss, dans un entretien accordé au département média du club algérois. Le "Doyen" a engagé jusque-là les services du gardien de but international Alexis Guendouz (ex-Persepolis FC/Iran) et le défenseur Aymen Bouguerra (ex-CS Constantine). "Nous avons assez de temps pour recruter d'autres joueurs d'ici à la fin du mercato (31 août, NDLR). Nous sommes en train de choisir les meilleurs, d'autant que l'entraîneur est très exigeant sur ce point, il veut avoir les meilleurs, il a beaucoup d'ambitions avec le MCA, il aspire à placer le club parmi les meilleurs du continent. C'est très tôt pour juger le mercato estival. Il ne faut pas oublier que l'effectif senior doit impérativement comprendre cinq joueurs nés en 2005, selon les derniers règlements de la FAF. Nous étions dans l'obligation de libérer certains joueurs, pour pouvoir recruter, ce que nous sommes en train de faire, en concertation avec le coach", a-t-il ajouté. Appelé à dresser un bilan du stage d'intersaison, clôturé jeudi à Aïn Draham, le champion d'Algérie 2010 avec le Mouloudia, s'est montré satisfait. "Le stage effectué à Aïn Draham a été une totale réussite, l'entraîneur est satisfait de son déroulement, le seul bémol est l'absence des internationaux, retenus par l'équipe nationale A' pour le CHAN. Le coach a travaillé avec un groupe amoindri, on aurait aimé disposer d'un groupe complet pour s'habituer au travail du nouvel entraîneur." Et d'enchaîner : "Lors des matchs amicaux, il y a eu beaucoup de choses positives, notamment le rendement des jeunes tels que Gassi, Anatouf, et Dendaoui, qui auront leur mot à dire dans l'avenir." Les "Vert et Rouge" effectueront un deuxième stage bloqué prévu à la mi-août, d'une durée de 7 à 8 jours, au cours duquel un travail tactique sera au menu, avant le coup d'envoi du championnat."

Certes le résultat est frustrant pour les Verts au vu du scénario de cette rencontre, sachant que l'EN menait au score avant de se faire rejoindre, dans les temps morts après une erreur d'appréciation en défense, mais n'empêche que cela n'a pas pour autant irrité le coach. «Je suis très fier de mes joueurs car les conditions sont différentes ici qu'en Algérie, et comme nous sommes dans un groupe de cinq, il nous faut plus de points. J'ai aimé l'esprit combatif des joueurs et ils ont essayé de marquer jusqu'à la fin du match », a-t-il déclaré à la fin de cette empoignade face aux Bafana Bafana. Le sélectionneur des Verts a également tenu à calmer les débats autour de l'arbitrage, sujet sensible après certaines décisions contestées lors de la rencontre. «Il faut rester optimistes et ne pas se focaliser sur les erreurs d'arbitrage ou les manquements en ce moment. L'important, c'est de

continuer à travailler pour obtenir de bons résultats à l'avenir», a-t-il expliqué. Interrogé plus précisément sur certaines décisions litigieuses, Bougherra a choisi la diplomatie: «Les erreurs font partie du jeu. Je préfère ne pas trop parler de l'arbitre. Je n'ai pas encore revu les actions, mais la décision finale appartient toujours au juge de la rencontre. L'erreur est humaine, et ça reste du football...».

L'ATTAQUE DOIT SE RÉVEILLER

Si la défense a eu une erreur fatale dans les derniers moments de cette rencontre face aux Sud-Africains, avec un défenseur qui a cassé l'hors jeu permettant à un joueur adverse d'inscrire le but égalisateur assasin, l'attaque de l'EN n'a pas été en reste et a est passée totalement à côté. En effet, un joueur comme Aymen Mahyous, qui est pourtant un élément d'expérience a raté complètement son

match. Il n'a pas pu concrétiser, malgré le très grand nombre d'opportunités qui se sont présentées à lui. Ceux qui ont pu suivre la rencontre étaient vraiment très surpris de ce niveau du joueur qui a signé pour un très gros salaire à la JS Kabylie en ce mercato d'été. Le joueur et ses autres coéquipiers en attaque devront se secouer pour le reste des matchs qui attendent la sélection qui se devra de remporter les matchs qui restent pour se mettre totalement à l'abri et se qualifier aux quarts de finale du CHAN. Exempte de la 3e journée, prévue le lundi 11 août, l'équipe nationale affrontera pour sa troisième sortie la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), avant de boucler la phase de groupe devant le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00). Les Verts se devraient d'être au rendez-vous pour ces deux prochaines confrontations.

Marouane A.

JS KABYLIE

Benattia signe pour quatre saisons

Le défenseur Oussama Benattia, s'est engagé pour quatre saisons avec la JS Kabylie, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi soir dans un communiqué. Le jeune latéral droit de 19 ans, devient la cinquième recrue estivale du vice-champion d'Algérie après l'attaquant international A' Aymen Mahious (ex-CR Belouiz-

dad), le milieu offensif ivoirien Josaphat Arthur Bada (Singida Black stars FC/Tanzanie) et les défenseurs Laïd Chahine Bellaouel (ex-CS Constantine) et Hamza Mouali (ex-MC Alger).

Le défenseur Mohamed Réda Hamidi, qui a porté les couleurs de la JSK la saison dernière en prêt, en provenance du Paradou AC, a été défi-

nitivement transféré cet été, en signant un nouveau contrat de quatre saisons. La formation de la ville des Genêts ne compte pas boucler son opération de recrutement de sitôt, puisque d'autres joueurs sont annoncés, à l'image du défenseur international Zinedine Belaïd, en provenance du club belge de Saint-Trond.

Jeux Mondiaux 2025 de Chengdu 4^e place pour Cylia Ouikène

La karatéka algérienne Cylia Ouikène a terminé au pied du podium aux Jeux mondiaux 2025 de Chengdu (7-17 août 2025), après sa défaite (6-3) dans la petite finale pour le bronze, contre la Croate Ema Sgardelli. Versée dans la poule (B) des moins de 50 kilos (spécialité kumité), la native de Fréha, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avait remporté ses deux premiers combats, respectivement contre la vénézuélienne Yorgelis Salazar (3-1) et la chinoise Junhui Wang (2-0), avant de s'incliner dans le troisième combat, contre la Kazakh Moldir Zhangbyrbay (4-0). Néanmoins, Ouikène a réussi à se qualifier pour les demi-finales, où elle s'est inclinée (4-3) contre l'Iranienne Sara Bahmanyar.

Mondial féminin U21 de Volley ball Seconde défaite de l'EN face à l'Italie

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) a enregistré une seconde défaite au Mondial 2025 de la catégorie, en perdant cette fois-ci, contre l'Italie (3-0, 25-18, 25-11, 25-16), vendredi à Surabaya en Indonésie, pour le compte de la 2e journée du groupe C. Le six algérien avait déjà été battu, lors de la première journée, jeudi, par la Turquie (3-0, 25-12, 25-11, 25-14). Dans les autres rencontres du groupe C, la Pologne a dominé la Turquie (3-0, 25-13, 25-14, 25-16), ainsi que la République tchèque devant l'Egypte (3-0, 25-23, 25-19, 25-12). Le Six national enchaînera samedi 9 août (10h00) contre la République

tchèque. Après une journée de repos programmée dimanche 10 août, les joueuses du coach national, Yacine Djellouli, joueront leurs deux dernières rencontres de poule, respectivement, contre la Pologne lundi 11 août (10h00) et l'Egypte mardi 12 août (07h00).

MO BÉJAÏA

Les «Crabes» se préparent à Hammam-Bourguiba

Le MO Bejaia, nouveau promu en Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), a rallié vendredi la ville tunisienne de Hammam-Bourguiba, pour un effectif un stage précompétitif qui s'étalera jusqu'au 21 août, a annoncé le club dans un communiqué. "Cap sur Hammam-Bourguiba pour un stage intensif articulé autour du travail tactique, de la rigueur physique et de la cohésion collective", précise la même source. Les hommes de l'entraîneur Mustapha Biskri ont rallié leur lieu de résidence ce matin, après plus de 10 heures de route. La staff technique a fait appel à 27 joueurs. Sur place, les "Crabes" "disputeront cinq rencontres amicales, contre des clubs qui restent à désigner", souligne le MOB. Côté recrutement, le club béjaoui a été très actif durant ce mercato estival, avec l'arrivée de plusieurs joueurs à l'image du gardien de but Kamel Mustapha Kotni (ex-WA Mostaganem) l'attaquant Rachid Nadjji (ex-CA Batna), l'ailier polyvalent Imad Moussaoui (ex-GC Mascara), ou encore le revenant le défenseur central, Zidane Mebarakou.

CYCLISME

L'EN juniors en stage à Zéralda

La sélection nationale (juniors/garçons) de cyclisme sur route, a entamé jeudi un stage de préparation d'une dizaine de jours, qui s'étendra jusqu'au 16 août courant, en prévision des prochaines échéances internationales, a indiqué, vendredi, la Fédération algérienne de la discipline (FAC) dans un communiqué. L'effectif national est composé de onze athlètes : Salah Hamzioui, Amine Hamzaoui, Amine Ziani, Hicham Tamzourt, Oussama Bourzezak, Abdelouadoud Deghnouche, Mohamed Malak, Mokhtar Bouaziz, Abdelghafour Ameer, Mohamed Rouabah, et Mahmoud Sidi-Moussa.

FC BARCELONE

L'épisode Ter Stegen clos

Le FC Barcelone et Marc-André ter Stegen viennent de clore un épisode aussi bref qu'intense. Le gardien allemand, privé de son rôle de capitaine jeudi, l'a récupéré dès le lendemain, à la faveur d'un compromis qui met fin à un bras de fer inattendu.



Tout a commencé jeudi, lorsque le Barça a publié un communiqué annonçant que le capitainat de ter Stegen était retiré « temporairement ». Une décision rare, destinée à accentuer la pression sur le joueur, absent plusieurs mois après une opération du dos. La direction attendait qu'il autorise le transfert de son dossier médical à la Ligue espagnole, élément déterminant pour obtenir une dérogation et inscrire de nouvelles recrues malgré les contraintes strictes du plafond salarial. Vendredi soir, renversement complet. Dans un court texte officiel, le club a annoncé que son gardien avait signé le fameux document : « Le Club annonce que le joueur Marc-André ter Stegen a signé l'autorisation nécessaire pour que le Club transmette à La Liga le rapport médical relatif à son

opération. L'affaire disciplinaire a été close et le joueur est à nouveau capitaine de l'équipe première avec effet immédiat ». Un changement de ton qui illustre la volonté des deux parties de mettre fin à une tension jugée stérile. Avant cette annonce, l'international allemand avait publié un message détaillé. Il y rappelait son attachement au club et affirmait sa volonté de trouver une issue positive. Le portier allemand disait être « convaincu que, par le dialogue et la responsabilité, nous pourrions résoudre cette situation de manière constructive ». Ses propos ont visiblement porté, permettant au Barça de récupérer une marge de manœuvre indispensable sur le marché des transferts. Pour les dirigeants catalans, cet accord arrive à point nommé. Le feu vert médical transmis à la Liga ouvre la porte à un renfort potentiel,

crucial pour une équipe encore sous contrainte budgétaire. Ter Stegen, de son côté, garde son statut dans le vestiaire tout en envoyant un message de loyauté. Un épisode court, mais révélateur des tensions que peuvent provoquer les enjeux réglementaires et financiers dans le football moderne.

YAMAL, LEWANDOWSKI, FLICK ET SON ADJOINT SANCTIONNÉS PAR L'UEFA

Marca a révélé vendredi que Lamine Yamal et Robert Lewandowski allaient faire l'objet d'une amende de 5.000 euros chacun dans les prochaines heures. Et le motif a rapidement été débattu, puisqu'il serait question de "violation des règles de contrôle antidopage". Le quotidien espagnol précise que cela fait suite au dernier

match du Barça en Ligue des champions la saison dernière, à savoir la demi-finale face à l'Inter Milan. Pour l'instance dirigeante des compétitions européennes, les deux stars n'auraient pas respecté les instructions de l'agent de contrôle antidopage en ne se présentant pas immédiatement après la rencontre au poste de contrôle, comme l'exige pourtant le règlement. Et ce n'est pas la seule sanction dont ont écopé les champions d'Espagne, puisque l'entraîneur blaugrana Hansi Flick a, lui, été condamné à une amende de 20 000 euros et à un match de suspension en C1 pour violation des principes généraux de conduite et des règles élémentaires de bonne conduite lors du match retour face à l'Inter Milan. Cette pénalité financière et sportive touche également son adjoint Marcus Sorg, pour les mêmes motifs.

MANCHESTER CITY
Guardiola n'attend pas un retour de Rodri

Alors que Manchester City devait affronter Palerme hier (21 heures) pour son dernier match de préparation avant la reprise de la Premier League face à Wolverhampton (le 16 août à 18h30), Rodri, lui, n'a pas été aligné. Le milieu de terrain espagnol est toujours en reprise après avoir souffert d'un problème à l'aine lors de son entrée en jeu contre Al-Hilal en 8ème de finale de la Coupe du monde des clubs. Le Manchester Evening News a rapporté cette semaine que le Ballon d'or 2024 a principalement effectué un travail individuel depuis le retour des joueurs à la City Football Academy la semaine dernière. S'il a participé aux deux dernières séances, celui-ci n'a pas été inclus au groupe pour défier l'équipe italienne ce week-end, et ne devrait pas

être prêt pour évoluer durant 90 minutes face aux Wolves. Pep Guardiola a expliqué qu'il ne s'attendait pas à le revoir à 100% tout de suite, et va préférer protéger celui qui a manqué presque toute la saison dernière en raison d'une rupture du ligament croisé du genou droit en septembre 2024. "Rodri va mieux mais il a subi une grave blessure lors du dernier match contre Al-Hilal. Il s'est mieux entraîné ces derniers jours et j'espère qu'il sera vraiment en forme après la trêve internationale. J'espère qu'il pourra jouer quelques minutes face à Wolverhampton, aux Spurs et à Brighton, mais ce qui est important c'est qu'il n'ait pas de douleur, car nous ne voulons pas que Rodri revienne blessé. Nous essayons désespérément d'éviter ça."

REAL MADRID : HAZARD A RATÉ UNE BELLE CARRIÈRE

L'histoire d'Eden Hazard au Real Madrid restera comme l'un des plus grands rendez-vous manqués du football moderne. Le Belge, arrivé en 2019 avec le statut de superstar et un transfert à plus de 100 millions d'euros, a quitté le club en catimini quatre ans plus tard, son passage n'étant qu'une succession de blessures et de déceptions. Dans un récent podcast, le jeune retraité est revenu sur cet échec avec une franchise désarmante. Mais loin du mea culpa attendu, ses confessions révèlent une philosophie de vie qui, avec le recul, explique beaucoup de choses. La petite phrase, lâchée dans une conversation avec le youtubeur Zack Nani, résume tout le paradoxe Hazard. "Pour moi les vacances, c'est me casser pas les pieds. Je vais manger, boire un peu. J'ai peut-être trop abusé avant d'arriver au Real", a-t-il admis. Cette confession sur son surpoids à son arrivée à Madrid n'est pas nouvelle, mais elle est prononcée avec une forme de détachement,

presque sans regret. Il n'exprime pas de remords, mais fait un simple constat. C'est là toute la complexité du personnage : il sait ce qui a probablement initié sa chute, mais ne semble pas le regretter. Ce surpoids est le symbole d'un choc des cultures. Hazard, habitué à se "lâcher" durant l'été à Chelsea avant de perdre ses quelques kilos en trop, n'a pas mesuré que l'exigence du Real Madrid, où il était attendu comme le successeur de Cristiano Ronaldo, était d'une autre nature. Arriver avec 5 à 7 kilos superflus a été perçu, à juste titre, comme un manque de professionnalisme par les supporters et la presse. Pour un transfert de ce montant, le club attendait un athlète au sommet de sa forme, pas un joueur en mode vacances".

DES BLESSURES EN CASCADE, UN TALENT QUI S'EFFRITE

Cette préparation manquée a eu des conséquences directes. Si sa grave blessure à la cheville en

novembre 2019 est due à un tacle, sa condition physique approximative a probablement favorisé la multiplication des pépins musculaires qui ont suivi. Le "vrai" Eden Hazard, celui de Chelsea, n'a jamais vraiment été vu au Bernabéu. En quatre saisons, il n'aura joué que 76 matchs, marquant 7 petits buts. Des statistiques faméliques pour un joueur de son calibre, qui en font, arithmétiquement, l'un des plus grands flops de l'histoire du club. Aujourd'hui, Eden Hazard ne regrette rien. Il assume son mode de vie et semble en paix avec sa carrière, même avec ce chapitre madrilène inachevé. Mais son histoire est un rappel que dans le sport de très haut niveau, le talent, aussi immense soit-il, ne suffit pas toujours. Son passage au Real Madrid est la chronique d'un gâchis, celui d'un joueur qui aurait pu marquer l'histoire du plus grand club du monde, mais qui a préféré, selon ses propres termes, "ne pas se casser les pieds".

OLYMPIQUE LYONNAIS : GEORGES MIKAUTADZE NE PARTIRA PAS

Il était censé être le fer de lance offensif de l'Olympique Lyonnais cette saison, mais les dernières évolutions laissent entrevoir un tout autre scénario. Entre les impératifs économiques, la pression du mercato et les ambitions personnelles, la situation de Georges Mikautadze prend une tournure inattendue. Depuis le début du mercato estival, l'OL s'est résolu à vendre plusieurs de ses meilleurs éléments pour assainir ses finances et respecter les exi-

gences strictes de la DNCG. Alexandre Lacazette (Neom SC), Rayan Cherki (Manchester City), Thiago Almada (Atlético Madrid), Jordan Veretout (Al Arabi), Duje Caleta-Car (Real Sociedad) et Lucas Perri (Leeds United) ont déjà quitté le navire, laissant Paulo Fonseca face à une équipe affaiblie. Malgré cette hémorragie, le technicien portugais avait désigné Corentin Tolisso et Georges Mikautadze comme intransférables, espérant bâtir autour d'eux un noyau solide

pour affronter la saison. Pourtant, l'attaquant géorgien est rapidement devenu une cible sur le marché. Son profil, alliant sens du but et leadership offensif, attise les convoitises, notamment du côté du Paris FC. Selon Le Parisien, le club francilien a tenté de profiter de la situation financière compliquée de l'OL pour s'offrir l'ancien buteur du FC Metz. Matthieu Louis-Jean, directeur sportif de l'OL, a fermé la porte à toute négociation, jugeant que le départ de

Georges Mikautadze serait un coup trop dur pour l'effectif. Le club, désormais présidé par Michèle Kang, a donc opposé un refus catégorique, malgré la perspective de récupérer une somme conséquente. De son côté, Georges Mikautadze ne semble pas pressé de partir. Dès le début de l'été, il avait affirmé vouloir disputer une deuxième saison consécutive sur les bords du Rhône, conscient de l'importance de son rôle après le départ de Lacazette.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon. 2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne. 4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur. 5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes. 8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.

ASILE PEU CHATRAQUE
ATELIER DE PICASSO

JEUNE CROISÉE
BOUCLÉ À PARIS

COLONNISTE
PRIÈRE

QUARTIER DE LA BASTILLE
ARTICLE

SACRÉ À MONT-MARTRE
FRANC

AU AU LABO

LE TÈME À UN THÉÂTRE
DANS LE RÉMÉ

PROBLÈME DE VACHE
ENRAGÉE

CENTRE CULTUREL
CHÂTRÉE

NOTE
LONGUEUR D'ONDES

BASSIN

JARDIN À VINCENNES
ADMINISTRATIF
TOUR NOIR

NOTE

PÉRIODE D'HISTOIRE
CONJONCTION

PAREMENT D'ACA-
DÉMICIEN

PONT
D'APOLLINAIRE

RÈGLE
FACE À LA MADELEINE

SAINT HOMME DE
LA MANCHE

BAIE PNEUMATIQUE
SHIMLANS DE PARIS

NOUS TRANSPORTÉ DE JOIE
ENGAGÉE

CONTES DE DAUDET
TOUT BLANC DE RIMBAUD

SAISON DES GLACES

PRÉPOSITION
ROCHE

FOYER CULTUREL

LIBRETTISTE
CONIQUE
TYPE

NÉGATION
INGÉNIEUR DE SOUS-
MARRIN

TROUBLE

FORCE ÉLECTRO-
MOTRICE
ERBIUM

NE COMMANDE PAS LE NER
PLAT DE TERRE

ARGON

PERSOINNEL
FIN DE MANI-
FESTATION

SENSIBLE

ENTRÉ EN SEINE
ARRÉ DE LA CITÉ

NOBLE

NELLIE LA
CANTATRICE

FRAPPELES
3 COUPS
MYSTÈRES

VERDIT
LA SEINE

CASSE-PIED

AGENT DE PUBLICITÉ
RELATION

VERIFIÉ

SOUS LE
MANTEAU

GARNIER
DU BASTILLE

GÉNÉRAL

CHAT DE
BRUANT
MATÉRIAU
MODERNE

AU MILIEU
DU CIEL

LANGUE
DU NORD

DÉBUT
DE SÉRIE
SEC ET LIQUIDE

CONSTRUC-
TEUR DE
PYRAMIDE

INTRA
MURS
ABRUPT

LIGNE
NOUVELLE

POÈME
LYRIQUE

POUR FINIR
FINIR

BIS BIS

SANT DES
PYNHÈS
EXERCICES

FIGÈRE DE
MANET

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SUDOKO

		9	1	3		6			7
		3	4						9
6				1					
1	8					7			
	6	5					3	8	
				6				2	5
						1			3
9							8	4	
4				2		3	5	1	

MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New York)

- ALGUE
- AMERRIR
- BAIE
- BARRAGE
- CRABE
- DIGUE
- ECLUSE
- ECUME
- ELEMENT
- ESTRAN
- ETALE
- HOULE
- ISTHME
- JETEE
- JUSANT
- LAGON
- LAISSE
- LITTORAL
- MAREE
- MARNAGE
- MASCARET
- MEDUSE
- MER
- PASSE
- PHARE
- POLDER
- SABLE
- TEMPETE
- VAGUES
- VASIERE

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	S	I
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

4	2	3	1	6	9	6	5	8	7
8	6	7	4	5	2	3	9	6	3
1	9	8	2	3	5	6	7	4	1
6	4	1	4	2	5	3	8	7	9
3	6	9	7	9	8	1	4	8	6
8	5	8	2	9	6	1	7	9	3
1	6	4	9	3	5	8	7	2	5
8	9	7	2	6	4	1	3	5	2
2	5	3	7	1	8	6	4	9	1

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

SPECIAL PAYS-BAS

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Le livre jeunesse à l'honneur aux Sablettes

Sous le slogan « Le livre, mon compagnon et ami », le Salon du livre jeunesse a ouvert ses portes sur l'esplanade des Mourabitoun, aux Sablettes. Plus de 70 maisons d'édition, 14 000 titres et un programme d'animations variées attendent familles, touristes et jeunes lecteurs jusqu'au 16 août, dans un espace où culture et loisirs se conjuguent au bord de la mer.

■ Samy Terki

Dès les premières heures de la matinée, l'esplanade des Mourabitoun, à l'ouest du site balnéaire des Sablettes, a accueilli un public nombreux. Familles, touristes et jeunes lecteurs se sont rapidement appropriés les allées du Salon du livre jeunesse, attirés par une offre éditoriale diversifiée et un programme d'animations pensé pour eux. Placée sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, la manifestation est organisée par le ministère à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous le slogan « Le livre, mon compagnon et ami ». Lors de l'inauguration, le directeur central du livre au ministère de la Culture et des Arts, Tama Tidjani, a souligné l'importance de ce rendez-vous qui rassemble pas moins de 70 maisons d'édition et propose plus de 14 000 titres. « C'est une aubaine pour les familles et les touristes de découvrir les nouveautés du livre jeunesse », a-t-il déclaré à la presse. « Le Salon ne se limite pas à la vente : il est aussi un espace d'éveil, d'apprentissage et de divertissement à travers une série d'activités variées comme la lecture, la robotique, le dessin... ». Le responsable a rappelé que cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à promouvoir le livre comme outil essentiel de lecture publique et de transmission du savoir auprès des jeunes générations. Parmi les exposants, l'Office national des publications scolaires



(ONPS) occupe une place particulière. Son représentant, Abdelkader Zebichi, a rappelé la participation régulière de l'institution aux salons du livre. « Nous présentons, aussi bien les manuels du cycle primaire, que les ouvrages de soutien scolaire, élaborés par des enseignants chevronnés du secteur de l'Éducation nationale », a-t-il précisé. Il a ajouté que les publications de l'ONPS, connues pour leur contenu rigoureux et leur accessibilité, sont proposées à des prix réglementés pour répondre aux besoins des élèves et de leurs familles, à l'approche de la rentrée scolaire. Le Salon offre un panorama complet de l'édition algérienne. Outre les maisons d'édition privées, des

acteurs publics comme l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) ou l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) présentent leurs nouveautés. Des institutions telles que le Croissant-Rouge algérien, les Scouts musulmans algériens et le Haut commissariat à la langue arabe sont également présentes, désireuses de faire découvrir leurs publications et leurs actions aux jeunes visiteurs. Après une première édition au printemps 2024 au Palais de la culture Moufdi Zakaria, le Salon s'installe cette année dans un cadre balnéaire, un choix stratégique qui associe loisirs et culture dans un lieu très fréquenté en été. Ouvert jusqu'au 16 août, chaque jour

jusqu'à 23 h, l'événement prend aussi des airs de fête. Au programme : théâtre pour enfants, spectacles de marionnettes, concerts de musique andalouse, ateliers de lecture, robotique, poterie, dessin, ainsi qu'une initiation à la guitare et au violon. Autant d'activités qui invitent le jeune public à découvrir ou redécouvrir le livre dans un cadre convivial. Avec cette initiative, le ministère de la Culture et des Arts affirme sa volonté de placer l'enfant au cœur de sa politique du livre, une démarche importante à l'heure où la place de la lecture est questionnée dans une société de plus en plus tournée vers le numérique.

Samy Terki

Boualem Rabia, passeur de culture, s'est éteint

L'écrivain et conteur Boualem Rabia est décédé jeudi soir. Figure familière du paysage culturel algérien, il laisse derrière lui une œuvre dédiée à la transmission des arts, des lettres et de la mémoire collective. Le monde intellectuel algérien est en deuil. Boualem Rabia, écrivain, conteur et fervent défenseur du patrimoine culturel, est décédé jeudi soir. Il était connu pour son engagement constant à transmettre la mémoire et à relier les générations par la parole, l'écrit et la rencontre. Présent dans les librairies d'Alger, de Tizi Ouzou ou dans les cafés littéraires d'Oran, il était reconnu autant pour son érudition que pour son attention aux autres. Il écoutait avec la même considéra-

tion les jeunes auteurs et les écrivains confirmés, convaincu que « chaque voix mérite d'être entendue ». Boualem Rabia avait le talent rare d'établir des passerelles entre les cultures et les époques, un conte kabyle pouvait conduire à Mahmoud Darwich, une miniature andalouse évoquer Delacroix, une légende populaire éclairer un poème contemporain. Sa passion pour la poésie, la peinture et les contes s'exprimait comme un acte de partage et de préservation. Parmi ses ouvrages les plus marquants figurent « La Mémoire des contes kabyles », « Peindre l'âme », « Dire le monde » et « Paroles de nos anciens ». Ces « titres » témoignent de son engagement à

conserver un patrimoine immatériel et à l'adapter aux générations d'aujourd'hui. Ses rencontres, lectures et ateliers étaient des lieux d'échanges où la curiosité et le respect guidaient les discussions. L'héritage de Boualem Rabia ne se limite pas à ses livres. Il se retrouve dans les voix qu'il a encouragées, dans les liens qu'il a créés au sein du milieu culturel et dans les initiatives qu'il a inspirées. Pour lui, la culture était « l'affaire de tous » et devait se défendre avec soin. En rendant hommage à sa mémoire, ses proches et ses lecteurs soulignent qu'il a incarné une vision vivante et ouverte de la culture, faite d'hospitalité et de dialogue ».

EXPOSITION
UNIVERSELLE D'OSAKA
2025

Le pavillon algérien séduit le public japonais

À l'Exposition internationale d'Osaka 2025, l'Algérie s'est distinguée par un pavillon qui a attiré un public nombreux. La qualité de son contenu et la richesse de son patrimoine culturel en ont fait l'un des espaces les plus visités du rendez-vous mondial. L'Algérie a marqué sa présence à l'« Exposition internationale d'Osaka 2025 » au Japon avec un pavillon qui a connu une affluence remarquable. Les visiteurs ont été « impressionnés » par la qualité des pièces exposées et par la scénographie soignée qui mettait en valeur un patrimoine culturel et scientifique exceptionnel. Organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le Centre national de recherche en préhistoire, anthropologie et histoire (CNRPAH), l'exposition présentait 15 pièces originales retraçant des étapes clés de l'histoire de l'humanité. Parmi elles, figuraient des outils en pierre issus des premières industries humaines connues, découverts sur les sites de Aïn Hanech et Aïn Boucherit, dans la wilaya de Sétif. Ces sites, identifiés dans les années 1990, ont fait l'objet de fouilles archéologiques approfondies. Les découvertes réalisées à Aïn Hanech et Aïn Boucherit ont profondément « modifié » la compréhension scientifique des origines humaines. Les outils mis au jour à Aïn Boucherit, âgés de près de 2,4 millions d'années, font de ce site le deuxième plus ancien témoignage de présence humaine connu dans le monde. L'exposition présentait également des haches en pierre acheuléennes provenant de la région de l'Ahaggar. Utilisées pour couper et façonner le bois ou d'autres matériaux, ces pièces « illustrent » l'évolution technique et le savoir-faire des premiers hommes. Au-delà de l'aspect archéologique, le « pavillon algérien » portait un message plus large, valoriser l'« héritage historique et culturel » du pays tout en retraçant la mémoire collective de l'humanité. En exposant ces témoignages uniques, l'Algérie a rappelé qu'elle est « dépositaire » d'un patrimoine d'importance mondiale. Cette participation réussie devrait avoir des retombées positives, en renforçant l'image du pays à l'international et en attirant l'attention de chercheurs, d'experts et de touristes intéressés par son histoire et sa culture.

16

☀️ 29°
 ● Alger
 ● Ouargla 42°
 ● Oran 30°
 ● Constantine 41°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

**Boualem Rabia**

inhumé hier dans son village natal

Boualem Rabia, une figure emblématique de la culture amazighe, s'est éteinte à l'âge de 70 ans. Originaire d'Azagza, il a consacré sa vie à la promotion de la langue et de la culture amazighes. Dès son plus jeune âge, il s'est passionné pour la littérature et a fréquenté des personnalités telles que Mouloud Mammeri. Maîtrisant à la fois le tamazight et le français, il a publié plusieurs ouvrages bilingues, comme Florilège de poésies ka-

byles ou Nnig usennan, un roman en tamazight ré-édité à plusieurs reprises. Il est également l'auteur de l'essai Si Tala Chcx Muhend, consacré au poète Cheikh Mohand Ou Lhocine. Professeur de français, Boualem Rabia était également poète, parolier pour le groupe Yougourten, scénariste pour le cinéma amazigh, peintre et animateur d'émissions littéraires à la radio. Malgré son immense contribution, il est resté un homme discret, humble et passionné. Il a été enterré hier dans son village natal.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 10 Août 2025//N° 1134// PRIX 20DA

Compétitions africaines interclubs 2025-2026

Des adversaires prenables pour les clubs algériens

Les quatre clubs qui représenteront l'Algérie en compétitions africaines interclubs 2025-2026, cette saison, sont désormais fixés sur leurs adversaires aux deux premiers tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football saison 2025-2026, à l'issue du tirage au sort effectué hier à Dar Es Salaam, en Tanzanie. En Ligue des champions, le MC Alger, double champion d'Algérie en titre, affrontera au premier tour le FC Fassel du Libéria.

Colombe sportive aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf. Le match aller aura lieu à l'extérieur les 17-19 octobre, alors que la manche retour se jouera à Alger les 24-26 octobre. La JS Kabylie, vice-championne d'Algérie et qui renoue avec la compétition africaine, affrontera au premier tour préliminaire (aller) la formation ghanéenne de Bibiani Gold Stars en déplacement (19-21 septembre), avant de recevoir son adversaire au match retour à Tizi-Ouzou (26-28 septembre). En cas de qualification, le représentant algérien jouera son match aller à l'extérieur (17-19 octobre) face au qualifié de la double confrontation entre East End Lions du Sierra Leone et la formation tunisienne de l'US Monastir. Le match retour se disputera à Tizi-Ouzou (24-26 octobre). En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, exemptée du premier tour préliminaire, affrontera au deuxième tour de la compétition le vainqueur de la double confrontation entre les Sénégalais du Génération Foot et les Ivoiriens d'Amadou Diallo. De son côté, le CR Belouizdad, qui a terminé à la 3^e place au classement de la Ligue 1 professionnelle, affrontera au deuxième tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre les Bhantal FC du Sierra Leone et les Guinéens du Hafifa FC.



Les deux représentants algériens joueront le match aller en déplacement (17-19 octobre 2025), alors que la manche retour est prévue les 24-26 octobre à Alger. Un nombre record de 120 clubs de football issus de tout le continent africain participeront à la Ligue des Champions et à la Coupe de la Confédération pour

la saison 2025/26, selon la Confédération africaine de football (CAF). Au total, 62 équipes disputeront la Ligue des Champions, tandis que 58 prendront part à la Coupe de la Confédération, soit le plus grand nombre de participants jamais enregistré dans les compétitions interclubs de la CAF.

M. A.

Hafid Derradji interpelle l'Égypte

Dans un post sur son compte X, Hafid Derradji a appelé l'Égypte à faire du terminal de Rafah une artère pour la vie, une porte de secours et un symbole de dignité, et non une porte fermée aux gémissements des blessés ou un mur bloquant l'espoir des enfants qui crient dans la nuit du siège. « Notre espoir en toi est grand, ô Égypte... Ô terre du Nil, ô forteresse imprenable de l'arabisme, et notre espoir est également placé en tous les dirigeants arabes et leurs peuples pour sauver notre peuple en Palestine », c'est en ces termes qu'il a interpellé l'Égypte.

Les États-Unis

touchés par un mégafeu

Déclenché le 4 juillet dernier, un incendie continue, après plus d'un mois, de ravager le parc national du Grand Canyon, en Arizona. Avec 54 239 hectares déjà brûlés, soit 542 kilomètres carrés, il est classé depuis le 1^{er} août dans la catégorie des mégafeux, un terme non scientifique désignant les incendies couvrant plus de 400 kilomètres carrés. Il s'agit du plus important des quelque 40 incendies actuellement en activité aux États-Unis.

Mascara

Inhumation du moudjahid Boufarah Abdelkader

La dépouille du moudjahid Boufarah Abdelkader a été inhumée samedi après-midi au cimetière de Sidi Mohamed Cherif, dans la commune de Mascara, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et ayants droit. L'inhumation du moudjahid, décédé à l'âge de 90 ans des suites d'une maladie, s'est déroulée en présence de membres de la famille révolutionnaire, de proches du défunt et d'un grand nombre de citoyens. Né en 1935 à Mascara, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération nationale en 1959 dans la sixième zone de la wilaya V historique, où il militait au sein de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) en tant que « moussabil ».

Tizi-Ouzou

Bensaid Hocine, champion d'Algérie en titre de karaté do, reçu par le P/APW

En compagnie de son entraîneur, Bensaid Hocine, champion d'Algérie en titre de karaté do, a été reçu par le Dr Sid Ali Youcef, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi Ouzou. Âgé de seulement 19 ans, le natif d'Aït Boumehdi a réussi, lors du championnat d'Algérie organisé à la Coupole d'Alger le 12 juillet dernier, à remporter la médaille d'or

dans la catégorie senior (-84 kg), devenant ainsi champion d'Algérie. Cette rencontre a été l'occasion de féliciter et d'encourager le médaillé d'or, mais aussi d'aborder l'état des lieux prévalant au sein du club et l'avenir des athlètes. Sid Ali Youcef a réitéré la disponibilité de l'assemblée à accompagner les sportifs en général, mais surtout les élites du secteur.

À Sidi Bel-Abbès

Appel pour mettre en lumière les œuvres artistiques du raï authentique

Les participants à une journée d'études organisée samedi en marge de la 14^e édition du festival culturel national de la chanson raï à Sidi Bel-Abbès ont appelé à mettre en lumière les œuvres artistiques du raï authentique et l'évolution de ce genre musical à travers les générations, dans le but de préserver ce patrimoine culturel. Les intervenants, qui étaient des artistes, des universitaires et des chercheurs, ont souligné l'importance de conju-

guer leurs efforts pour valoriser et promouvoir cet art, qui a reçu une reconnaissance internationale après son inscription par l'UNESCO comme patrimoine exclusivement algérien. Dans ce contexte, le commissaire du festival, Houssein Harzallah, a insisté sur la nécessité de « réorienter cet art pour qu'il serve les causes contemporaines de la jeunesse et encourage une production artistique significative qui élève le goût esthétique

et reflète la réalité de la société ». Plusieurs intervenants, dont le chercheur spécialiste du raï et de la culture populaire Mohamed Mir, le critique culturel et romancier Achour Bouziane ainsi que le chercheur Mohamed Kali, ont retracé les parcours artistiques de certains pionniers du raï authentique, mettant en avant leur style d'interprétation et d'écriture distinctif, ainsi que leur contribution à l'évolution de ce genre musical. Divers axes ont été abordés lors

de cette rencontre, portant essentiellement sur la naissance et le développement de la chanson raï, ainsi que sur son passage du style bédouin au style moderne. La rencontre, qui s'est tenue à la bibliothèque principale de lecture publique « Moudjahid défunt Mohamed El Kebbati », a réuni des personnalités artistiques de renom telles que Cheikh Naâam et Cheikh Mimoun, dont les parcours illustrent l'évolution de ce genre musical.